

(<sup>h</sup>)

( N° 329 )

---

# **Chambre des Représentants.**

---

SÉANCE DU 18 JUILLET 1913.

---

XVII

**BUDGET**

DES

**RECETTES ET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES**

**POUR L'EXERCICE 1913**

---

(^)

## NOTE PRÉLIMINAIRE

---

Une des premières conséquences de la nouvelle loi militaire devant être l'inscription, au Budget extraordinaire de la présente année, d'un ensemble assez important de dépenses militaires de premier établissement.

L'élaboration de cet état de dépenses étant subordonnée au vote de la dite loi, il en est résulté un retard inusité dans la mise au point du projet de Budget. A raison de cette circonstance, et eu égard au peu de temps qui reste d'une session encore chargée d'un programme très important, le Gouvernement a tenu, afin de faciliter l'examen et la discussion rapides du projet, à n'y comprendre aucun crédit se rapportant à un objet nouveau.

On a souvent émis le vœu de voir avancer le dépôt du projet de Budget extraordinaire, lequel a lieu, le plus souvent, vers la fin du premier trimestre. Le Gouvernement lui-même a été frappé, particulièrement cette année-ci, de la nécessité de réformer un usage qui place parfois les administrations dans l'alternative d'interrompre les entreprises en cours, les allocations étant épuisées, ou d'engager des dépenses en escomptant le vote de crédits en projet. Aussi a-t-il pris la résolution de déposer dorénavant ce projet avant le commencement de l'année à laquelle il se rapporte, c'est-à-dire peu de temps après le Budget général.

Il en sera ainsi pour le Budget extraordinaire de 1914.

Le projet de Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1913 comprend, aux articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3, un ensemble de crédits de la nature de ceux qui prennent habituellement place dans ce Budget. Ces crédits s'élèvent, au total, à . . . . . fr. 99,192,750 »

Le projet prévoit, d'autre part, des recettes évaluées à 797,700 »

---

La différence, soit . . . . . fr. 98,395,050 »

représente le montant à couvrir au moyen des excédents du Budget ordinaire et, pour le surplus, au moyen de l'emprunt.

Il restait disponible à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1913, sur les crédits extraordinaires votés précédemment :

1° Sur les crédits reportés de l'exercice 1911 et susceptibles de recevoir des imputations jusqu'au 31 décembre 1913 . . . fr. 59,765,006 17<sup>(1)</sup>

---

A REPORTER. . . fr. 59,765,006 17

---

(1) Y compris : 1° le reliquat du crédit ouvert en exécution des articles 3 et 4 de l'Acte additionnel au Traité de cession de l'Etat indépendant du Congo à la Belgique ; 2° le reliquat du crédit global alloué par le Budget extraordinaire de 1909 pour l'exécution de la jonction directe, à Bruxelles, des parties nord et sud du réseau des chemins de fer belges.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

REPORT. . . fr. 59,765,006 47

2° Sur les crédits reportés de l'exercice 1912 et  
susceptibles de recevoir des imputations jusqu'au  
31 décembre 1914 . . . . . 100,039,181 77

Soit un total de. . . fr. 159,804,187 94

## § I.

**Analyse des dépenses extraordinaires.**

Le tableau suivant présente le relevé des dépenses extraordinaires effectuées pendant la période 1895-1912. Elles y sont classées en deux grandes catégories, selon qu'elles sont ou non relatives à l'outillage économique du pays, et les dépenses de la première catégorie sont réparties en deux groupes, selon qu'elles sont directement ou indirectement productives de revenus pour le Trésor public.

# RELEVÉ

DES

**DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.**

**Période 1895-1912.**

---

## DÉPENSES

Période du 1<sup>er</sup> janvier 1895

|                                                                                | 1895.         | 1896.         | 1897.         | 1898.          | 1899.          | 1900.         |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|---------------|
| Montant total des dépenses extraordinaires d'après les comptes . . . . .       | 45,584,235 76 | 55,053,985 91 | 86,329,585 24 | 266,444,231 92 | 119,011,862 61 | 95,102,409 35 |
| A déduire : Opérations financières (avances et placements mobiliers) . . . . . | 15,211,787 05 | 8,622,592 57  | 2,337,263 72  | 2,388,877 85   | 2,128,984 65   | 2,126,801 33  |
| Dépenses extraordinaires proprement dites                                      | 52,552,448 71 | 46,451,393 34 | 83,992,321 52 | 264,055,354 07 | 116,882,877 96 | 92,975,608 02 |

## I. — Dépenses

## A. — Dépenses directement

|                                                                                                                      |               |               |               |                |               |               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|
| Chemins de fer . . . . .                                                                                             | 17,150,429 50 | 25,561,847 06 | 52,805,720 46 | 239,145,193 51 | 89,770,416 59 | 58,555,245 00 |
| Postes . . . . .                                                                                                     | 270,513 84    | 470,537 13    | 681,392 45    | 1,160,287 06   | 1,168,199 48  | 1,628,821 12  |
| Télégraphes et téléphones . . . . .                                                                                  | 1,268,452 93  | 1,378,515 06  | 9,763,002 23  | 1,991,363 02   | 1,731,446 06  | 3,255,769 04  |
| Marine . . . . .                                                                                                     | 2,272 "       | 183 "         | 46,817 40     | 318,649 30     | 215,639 14    | 20,945 98     |
| Domaine privé de l'État : forêts, dunes, terrains incultes, etc. ; acquisitions, boisement, mise en valeur . . . . . | 170,000 "     | "             | 139,602 96    | 819,631 21     | 510,205 49    | 283,331 67    |
|                                                                                                                      | 18,861,668 29 | 27,410,882 25 | 63,456,535 48 | 243,455,124 10 | 93,415,906 76 | 63,744,113 41 |

## B. — Dépenses indirectement

|                                                                                                    |               |               |               |                |                |               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|---------------|
| Canaux et rivières . . . . .                                                                       | 2,900,304 43  | 3,109,448 55  | 4,536,614 41  | 5,059,068 90   | 5,647,794 98   | 4,486,558 72  |
| Routes et ponts, voirie vicinale et hygiène publique . . . . .                                     | 1,457,883 61  | 3,354,189 20  | 2,517,412 51  | 3,770,951 52   | 3,860,318 53   | 7,477,763 08  |
| Ports et côtes . . . . .                                                                           | 627,025 59    | 5,972,149 71  | 7,789,693 77  | 10,201,753 95  | 13,353,831 17  | 14,151,575 06 |
|                                                                                                    | 4,085,213 63  | 12,435,787 26 | 14,643,720 49 | 19,031,774 37  | 22,861,944 68  | 26,115,876 86 |
| TOTAL DE LA RUBRIQUE I . . . . .                                                                   | 25,846,881 92 | 59,840,669 51 | 78,080,255 97 | 262,466,898 47 | 116,277,851 44 | 89,859,990 27 |
| PROPORTION POUR CENT relativement au total des dépenses extraordinaires proprement dites . . . . . | 75.7 %        | 85.8 %        | 92.9 %        | 99.4 %         | 99.4 %         | 96.6 %        |

## II. — Autres

|                                                                                                    |               |               |               |                |                |               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|---------------|
| Domaine public immobilier :                                                                        |               |               |               |                |                |               |
| a) Achats . . . . .                                                                                | 113,526 46    | 54,194 31     | "             | 95,000 "       | "              | 2,611,480 96  |
| Palais de justice, prisons, établissements de bienfaisance . . . . .                               | 175,116 04    | 64,432 81     | 1,250 "       | "              | "              | "             |
| b) Construc-tions . . . . .                                                                        | 1,688,261 07  | 773,893 88    | 187,146 81    | "              | 280,279 08     | 8,040 73      |
| Monuments et bâtiments divers . . . . .                                                            | 841,045 87    | 96,971 58     | 269,907 21    | 215,412 41     | 73,462 57      | 253,832 86    |
| Établissements d'instruction, conservatoires de musique et musées . . . . .                        | 57,411 49     | 11,962 51     | "             | "              | "              | "             |
| Œuvres d'art et de sciences, expositions . . . . .                                                 | 4,484,058 42  | 5,188,819 03  | 5,455,761 53  | 1,280,043 19   | 251,284 87     | 242,263 20    |
| Bâtiments militaires, fortifications, armement . . . . .                                           | 1,144,147 44  | 414,449 91    | "             | "              | "              | "             |
| Dépenses diverses . . . . .                                                                        | 8,505,566 79  | 6,584,723 85  | 5,912,065 53  | 1,588,455 60   | 605,026 52     | 3,115,617 75  |
| TOTAL DE LA RUBRIQUE II . . . . .                                                                  | 26.5 %        | 14.2 %        | 7.1 %         | 0.6 %          | 0.6 %          | 3.4 %         |
| PROPORTION POUR CENT relativement au total des dépenses extraordinaires proprement dites . . . . . | 52,552,448 71 | 46,451,393 34 | 83,992,321 52 | 264,055,354 07 | 116,882,877 96 | 92,975,608 02 |

(<sup>1</sup>) Ce total comprend la somme de 29,551,600 francs, montant des indemnités allouées à des sociétés ou particuliers belges victimes des troubles de la Chine et escomptées en 1904 par l'État belge en exécution de l'article 3 de la loi du 14 mai 1904.

**EXTRAORDINAIRES.**

au 31 décembre 1912 (voir suite p. 8).

| 1901.          | 1902.          | 1903.          | 1904.                        | 1905.                         | 1906.                         | 1907.          | 1908.          |
|----------------|----------------|----------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------|----------------|
| 104,919,434 88 | 114,266,228 42 | 117,025,598 04 | 161,559,796 26               | <sup>(2)</sup> 113,697,345 58 | <sup>(2)</sup> 127,030,196 94 | 152,535,642 99 | 157,429,706 55 |
| 83,424 46      | 8,000,000 .    | 1,373,485 90   | <sup>(1)</sup> 32,470,049 36 | 2,196,842 40                  | 5,434,147 68                  | 3,768,587 54   | 5,651,354 10   |
| 104,836,010 42 | 106,266,228 42 | 115,652,112 14 | 128,889,746 90               | 111,500,503 18                | 121,596,049 26                | 148,767,033 45 | 151,778,372 45 |

**d'outillage économique.***productives de revenus.*

|               |               |               |               |               |               |                |                |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| 67,306,146 66 | 63,688,200 42 | 62,283,108 32 | 68,068,737 16 | 68,376,580 81 | 54,858,090 85 | 94,472,510 83  | 102,522,737 44 |
| 1,412,811 39  | 865,910 97    | 1,115,987 48  | 1,668,741 04  | 1,265,608 60  | 998,465 88    | 1,171,601 97   | 641,637 09     |
| 2,984,230 61  | 3,959,467 02  | 2,685,485 59  | 3,674,595 32  | 4,250,452 94  | 3,617,785 22  | 6,037,263 94   | 6,276,102 59   |
| 11,373 90     | 40,118 62     | 108,244 30    | 91,701 31     | 153,427 80    | 59,264 93     | 4,093 94       | 170,682 07     |
| 2,582,094 14  | 598,272 80    | 1,177,360 85  | 2,858,146 07  | 718,373 71    | 1,688,832 08  | 1,157,620 41   | 1,647,521 97   |
| 74,096,656 70 | 68,951,969 83 | 67,370,186 52 | 76,341,918 90 | 74,775,425 86 | 61,202,458 96 | 102,843,100 09 | 111,258,671 16 |

*productives de revenus.*

|                |                |                |                |                |                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 7,464,852 65   | 10,555,189 36  | 16,250,389 08  | 16,414,513 95  | 12,602,823 62  | 13,432,220 91  | 10,388,622 97  | 11,546,511 28  |
| 7,469,966 62   | 8,655,488 55   | 10,405,098 78  | 11,024,067 70  | 8,187,439 32   | 16,679,890 93  | 11,907,664 0 2 | 13,598,512 65  |
| 14,815,911 81  | 16,569,226 98  | 16,012,458 73  | 16,569,869 08  | 8,692,152 14   | 18,502,099 02  | 12,128,171 39  | 9,557,141 02   |
| 29,750,731 08  | 35,759,904 89  | 42,667,946 59  | 43,808,450 71  | 29,572,415 08  | 48,614,210 86  | 34,624,458 38  | 34,702,164 95  |
| 105,847,587 78 | 104,711,874 72 | 110,058,153 11 | 120,150,569 61 | 104,343,838 94 | 109,816,649 82 | 137,467,558 47 | 145,960,836 11 |
| 99.5 %         | 98.5 %         | 95.1 %         | 93.2 %         | 95.6 %         | 90.5 %         | 92.4 %         | 96.2 %         |

**dépenses.**

|                |                |                |                |                |                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 187,464 51     | 1,070,098 .    | 2,054,634 14   | 3,564,174 64   | 2,188,053 13   | 2,025,960 12   | 2,540,127 68   | 1,873,769 68   |
| .              | .              | .              | .              | .              | .              | .              | .              |
| 80,253 53      | 226,186 82     | 548,799 70     | 247,711 74     | 1,254,680 59   | 1,559,958 99   | 1,407,706 22   | 926,761 47     |
| 391,301 16     | 237,437 24     | 534,872 55     | 871,255 32     | 965,375 12     | 876,285 73     | 1,482,923 07   | 2,186,789 18   |
| .              | .              | .              | .              | .              | .              | .              | .              |
| 329,123 64     | 20,651 64      | 1,032,331 71   | 1,096,769 76   | 1,733,174 49   | 5,753,484 27   | 5,859,740 01   | 706,330 70     |
| .              | .              | 1,445,340 95   | 2,939,467 83   | 1,053,480 91   | 1,563,710 33   | .              | 123,885 31     |
| 988,622 61     | 1,554,553 70   | 3,613,979 03   | 8,739,377 29   | 7,154,664 24   | 11,779,399 44  | 11,999,496 98  | 3,817,536 34   |
| 0.5 %          | 1.5 %          | 4.9 %          | 6.8 %          | 6.4 %          | 9.7 %          | 7.6 %          | 3 8 %          |
| 104,836,010 42 | 106,266,228 42 | 115,652,112 14 | 128,889,746 90 | 111,500,503 18 | 121,596,049 26 | 148,767,033 45 | 151,778,372 45 |

(2) Y compris une somme de } 53,814,169 francs formant le montant des dépenses payées en 1905 par avances du Trésor et dont

(3) Non compris une somme de } la régularisation n'a pu avoir lieu qu'en 1906 par suite du vote tardif du Budget extraordinaire de 1905.

**DÉPENSES EXTRAORDINAIRES (suite).***Période du 1<sup>er</sup> janvier 1895 au 31 décembre 1912.*

|                                                                                | 1909.          | 1910.          | 1911.          | 1912.          | TOTAL GÉNÉRAL.   |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Montant total des dépenses extraordinaires d'après les comptes . . . . .       | 151,747,457 90 | 150,502,101 16 | 121,760,768 10 | 146,517,904 14 | 2,392,298,491 75 |
| A déduire : Opérations financières (avances et placements mobiliers) . . . . . | 15,085,371 92  | 8,451,948 71   | 6,050,024 55   | 6,000,000 »    | 125,541,725 79   |
| Dépenses extraordinaires proprement dites                                      | 150,661,885 98 | 148,070,152 45 | 115,750,743 55 | 140,517,904 14 | 2,166,956,767 96 |

**I. — Dépenses d'outillage économique.****A. — Dépenses directement productives de revenus.**

|                                                                                                                      |               |               |               |               |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------|
| Chemins de fer . . . . .                                                                                             | 70,513,952 25 | 70,605,250 56 | 59,258,872 39 | 65,289,052 17 | 1,359,250,081 56 |
| Postes . . . . .                                                                                                     | 659,222 »     | 704,069 72    | 1,183,127 32  | 601,666 41    | 17,668,590 95    |
| Télégraphes et téléphones . . . . .                                                                                  | 6,227,155 04  | 5,254,967 64  | 5,602,975 88  | 8,481,104 74  | 78,448,908 89    |
| Marine . . . . .                                                                                                     | 5,052,158 49  | 2,904,592 09  | 82,835 10     | 29,171 67     | 7,272,171 04     |
| Domaine privé de l'État : forêts, dunes, terrains incultes, etc. ; acquisitions, boisement, mise en valeur . . . . . | 580,902 78    | 809,425 82    | 846,082 80    | 471,778 39    | 16,459,183 15    |
|                                                                                                                      | 80,815,588 54 | 89,256,285 65 | 66,975,891 49 | 74,872,775 58 | 1,459,058,955 55 |

**B. — Dépenses indirectement productives de revenus.**

|                                                                                                    |                |                |                |                |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Canaux et rivières . . . . .                                                                       | 16,541,525 21  | 11,864,075 31  | 10,516,914 97  | 9,368,968 42   | 172,956,575 50   |
| Routes et ponts, voirie vicinale et hygiène publique . . . . .                                     | 16,789,227 72  | 18,278,642 11  | 10,764,148 65  | 16,496,752 57  | 172,495,417 85   |
| Ports et côtes . . . . .                                                                           | 14,451,858 56  | 15,216,959 29  | 15,062,400 90  | 10,525,411 76  | 215,999,649 95   |
|                                                                                                    | 47,782,591 49  | 45,359,654 71  | 34,543,464 50  | 36,391,152 75  | 561,451,445 28   |
| TOTAL DE LA RUBRIQUE I . . . . .                                                                   | 128,595,980 05 | 152,615,940 54 | 101,517,555 99 | 111,265,906 15 | 2,020,510,578 65 |
| PROPORTION POUR CENT relativement au total des dépenses extraordinaires proprement dites . . . . . | 94.1 %         | 89.6 %         | 87.5 %         | 79.2 %         | 95.2 %           |

**II. — Autres dépenses.**

|                                                                                                    |                                                                             |                |                |                |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|
| <b>Domaine public immobilier :</b>                                                                 |                                                                             |                |                |                |                   |
| a) Achats . . . . .                                                                                | 4,451,059 95                                                                | 5,075,889 35   | 2,095,054 95   | 5,620,189 32   | (1) 35,610,277 20 |
| b) Construc-<br>tions.                                                                             | Palais de justice, prisons, établissements de bien-faisance . . . . .       | »              | »              | »              | 240,798 85        |
|                                                                                                    | Monuments et bâtiments divers . . . . .                                     | 1,595,216 27   | 2,295,291 71   | 1,037,901 61   | 14,064,567 28     |
|                                                                                                    | Établissements d'instruction, conservatoires de musique et musées . . . . . | 2,095,519 55   | 2,074,581 82   | 426,614 22     | 14,078,986 95     |
| Oeuvres d'art et de sciences, expositions . . . . .                                                | »                                                                           | »              | »              | »              | 69,374 »          |
| Bâtiments militaires, fortifications, armement . . . . .                                           | 126,110 20                                                                  | 6,010,649 25   | 10,855,216 78  | 25,278,509 74  | 75,700,102 41     |
| Dépenses diverses . . . . .                                                                        | »                                                                           | »              | »              | »              | (2) 8,682,482 66  |
| TOTAL DE LA RUBRIQUE II. . . . .                                                                   | 8,065,905 95                                                                | 15,454,212 11  | 14,415,587 56  | 29,255,998 01  | 146,446,589 55    |
| PROPORTION POUR CENT relativement au total des dépenses extraordinaires proprement dites . . . . . | 5.9 %                                                                       | 10.4 %         | 12.5 %         | 20.8 %         | 6.8 %             |
| TOTAL des dépenses extraordinaires proprement dites . . . . .                                      | 150,661,885 98                                                              | 148,070,152 45 | 115,750,743 55 | 140,517,904 14 | 2,166,956,767 96  |

(1) Ce total comprend notamment le coût des acquisitions faites en vue de la construction du Mont des Arts, à Bruxelles.

(2) Ce total comprend notamment le montant des subsides extraordinaires alloués aux villes d'Ostende et de Spa sur les crédits de 5 millions et de 2 millions de francs ouverts par la loi du 24 octobre 1902.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il est intéressant de donner ici le relevé des dépenses exceptionnelles mises à charge du Budget ordinaire pendant la période envisagée dans le tableau qui précède :

*Dépenses exceptionnelles.*

|               |   |   |   |     |             |    |                        |
|---------------|---|---|---|-----|-------------|----|------------------------|
| Exercice 1895 | . | . | . | fr. | 3,885,627   | 24 |                        |
| — 1896        | . | . | . | .   | 14,386,988  | 79 |                        |
| — 1897        | . | . | . | .   | 23,732,150  | 57 |                        |
| — 1898        | . | . | . | .   | 10,791,145  | 49 |                        |
| — 1899        | . | . | . | .   | 16,780,364  | 49 |                        |
| — 1900        | . | . | . | .   | 13,974,845  | 74 |                        |
| — 1901        | . | . | . | .   | 13,856,763  | 10 |                        |
| — 1902        | . | . | . | .   | 13,653,128  | 48 |                        |
| — 1903        | . | . | . | .   | 10,904,563  | 18 |                        |
| — 1904        | . | . | . | .   | 11,336,373  | 91 |                        |
| — 1905        | . | . | . | .   | 19,130,182  | 80 |                        |
| — 1906        | . | . | . | .   | 22,667,054  | 50 |                        |
| — 1907        | . | . | . | .   | 21,027,036  | 67 |                        |
| — 1908        | . | . | . | .   | 12,960,585  | 48 |                        |
| — 1909        | . | . | . | .   | 14,555,298  | 64 |                        |
| — 1910        | . | . | . | .   | 25,471,347  | 90 |                        |
| — 1911        | . | . | . | .   | 18,089,093  | 09 |                        |
| — 1912        | . | . | . | .   | 31,600,000  | »  | (chiffre approximatif) |
| TOTAL         |   |   |   |     | 298,802,550 | 07 |                        |

## § II.

**Amortissement de la Dette publique.**

Les charges intégrales de la Dette publique en intérêts et amortissement qui figurent au Budget ordinaire en assurent le service et en opèrent l'extinction par annuités. L'emprunt se trouve ainsi successivement transféré au Budget ordinaire, si bien qu'on peut dire en toute vérité que les dépenses extraordinaires imputées sur l'emprunt retombent sur le Budget ordinaire sous forme d'annuités en tout semblables à celles qui y ont été portées pour le rachat des chemins de fer.

Suspendu en 1896 à raison de l'élévation des cours au-dessus du pair, l'amortissement par rachat de titres de la rente a repris son action en 1899.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le tableau ci-après indique le montant des capitaux éteints au moyen des fonds mis par année à la disposition de la Caisse d'amortissement.

| Année pendant laquelle les fonds<br>ont été mis à la disposition de la Caisse<br>d'amortissement. | Capitaux amortis. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1899 . . . . . fr.                                                                                | 4,378,500 »       |
| 1900 . . . . .                                                                                    | 6,267,500 »       |
| 1901 . . . . .                                                                                    | 6,386,000 »       |
| 1902 . . . . .                                                                                    | 6,741,000 »       |
| 1903 . . . . .                                                                                    | 7,144,000 »       |
| 1904 . . . . .                                                                                    | 10,214,800 »      |
| 1905 . . . . .                                                                                    | 11,211,100 »      |
| 1906 . . . . .                                                                                    | 11,831,700 »      |
| 1907 . . . . .                                                                                    | 12,877,900 »      |
| 1908 . . . . .                                                                                    | 13,693,700 »      |
| 1909 . . . . .                                                                                    | 13,597,300 »      |
| 1910 . . . . .                                                                                    | 14,837,700 »      |
| 1911 . . . . .                                                                                    | 16,362,100 »      |
| 1912 . . . . .                                                                                    | 18,647,500 »      |
| <hr/>                                                                                             |                   |
| TOTAL. . . . fr.                                                                                  | 154,190,800 »     |

Il importe de noter que cette somme de . . . fr. 154,190,800 » est loin de représenter le total des amortissements réalisés depuis 1895; il faut y ajouter en effet :

|                                                                                                                                                                  |               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 1° Les amortissements incorporés dans les annuités de rachat de chemins de fer liquidées depuis cette date.                                                      | 62,074,200 »  |
| 2° Les amortissements compris dans les annuités liquidées depuis cette même date pour le rachat des concessions téléphoniques . . . . .                          | 1,892,000 »   |
| 3° La quotité d'amortissement comprise dans les annuités liquidées depuis 1895 pour la participation de l'État dans l'établissement des chemins de fer vicinaux. | 2,450,000 »   |
| <hr/>                                                                                                                                                            |               |
| TOTAL. . . . fr.                                                                                                                                                 | 220,617,000 » |
| <hr/>                                                                                                                                                            |               |

Telle est la portion d'actif libre qui, par l'effet de l'amortissement, est venue depuis dix-huit ans augmenter le domaine collectif national; affranchie de toute charge financière, c'est à titre gratuit qu'elle contribue maintenant à la production de la richesse publique.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ajoutons : 1° que la dotation d'amortissement portée au Budget de 1913 pour la Dette consolidée s'élève à . . . . . fr. 15,124,035 56

2° Que les amortissements compris dans les annuités diverses inscrites au Budget de la Dette publique pour 1913 s'élèvent à . . . . . 5,255,521 03

TOTAL. . . . fr. 20,379,556 59

## § III.

## Activité industrielle et commerciale du pays.

## Commerce spécial.

| ANNÉES.        | IMPORTATIONS.   | EXPORTATIONS.   | TOTAL.          |
|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
|                | francs.         | francs.         | francs.         |
| 1900 . . . . . | 2,215,752,905 » | 1,922,884,181 » | 4,138,637,146 » |
| 1905 . . . . . | 3,068,556,762 » | 2,335,676,477 » | 5,402,013,239 » |
| 1910 . . . . . | 4,264,960,692 » | 3,407,428,320 » | 7,672,389,012 » |
| 1911 . . . . . | 4,508,472,957 » | 3,580,549,637 » | 8,088,822,594 » |

## Commerce général.

| ANNÉES.       | IMPORTATIONS    | EXPORTATIONS.   |
|---------------|-----------------|-----------------|
|               | francs.         | francs.         |
| 1900. . . . . | 3,594,425,067 » | 3,297,509,775 » |
| 1905. . . . . | 4,989,915,725 » | 4,256,009,186 » |
| 1910. . . . . | 6,551,651,135 » | 5,694,640,304 » |
| 1911. . . . . | 6,806,574,344 » | 5,879,281,659 » |

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

*Mouvement maritime.*

| ANNÉES.       | TOTAL POUR LE PAYS.            |                                | PORT D'ANVERS.                |                                |
|---------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
|               | Entrée.                        | Sortie.                        | Entrée.                       | Sortie.                        |
| 1900. . . . . | tonneaux-moorson.<br>8,500,772 | tonneaux-moorson.<br>8,476,874 | tonneaux-moorson<br>6,696,370 | tonneaux-moorson.<br>6,669,712 |
| 1905. . . . . | 11,613,856                     | 11,554,368                     | 9,861,528                     | 9,800,147                      |
| 1910. . . . . | 15,101,171                     | 15,074,061                     | 12,654,318                    | 12,625,165                     |
| 1911. . . . . | 15,907,359                     | 15,896,915                     | 15,350,699                    | 15,325,781                     |

Les propositions de crédits contenues dans le présent projet de loi sont justifiées dans les notes ci-après :

ARTICLE 1<sup>er</sup> DU PROJET DE LOI.1<sup>o</sup> MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ART. 1<sup>er</sup> DU TABLEAU. — *Achat et appropriation de l'hôtel affecté à la légation de Belgique, à Berlin.*

Crédit demandé : 450,000 francs.

Le Gouvernement a jugé opportun de saisir l'occasion favorable qui s'est présentée d'acquérir un hôtel destiné à l'habitation du Ministre de Belgique à Berlin et à l'installation de la chancellerie.

Le prix est de 800,000 marcs, soit approximativement 985,000 francs. Au témoignage du titulaire de la légation, des experts locaux qui ont été consultés, et d'un fonctionnaire expérimenté qui a été dépêché pour examiner l'affaire sur place, ce prix est fort avantageux eu égard à la très grande cherté des immeubles et des appartements dans la capitale de l'Empire allemand, à la situation très favorable, aux dimensions et à la construction fort soignée de l'hôtel acquis.

Le Gouvernement usera de l'option qui lui a été laissée de payer le prix en trois années, avec intérêt à 5 %.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

Le crédit actuellement demandé comprend la première annuité du prix, soit 325,000 francs, une année d'intérêts, les droits et frais d'acte, les taxes locales et une somme de 40,000 francs pour frais d'aménagement.

**2° MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.**  

---

ART. 2 DU TABLEAU. — *Tir national. — Établissement d'une zone de protection.*

Crédit demandé : 300,000 francs.

Le crédit de 300,000 francs mis à la disposition du Gouvernement en 1910 n'a encore été utilisé que jusqu'à concurrence de 5,700 francs, les opérations d'expropriation n'ayant pu être accomplies pendant la durée du Budget.

Les terrains nécessaires à l'établissement de la zone de protection seront mis incessamment à la disposition de l'Administration.

ART. 3 DU TABLEAU. — *Sources minérales de Spa. — Frais d'études et premiers travaux d'aménagement.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Les études poursuivies jusqu'ici par la Commission que le Gouvernement a instituée ont permis d'arrêter un programme complet des mesures à prendre, dans certains domaines, pour contribuer au relèvement de la cité balnéaire ardennaise. Mais elles ne sont pas terminées : l'examen de la question des travaux d'amélioration à effectuer aux ouvrages de captage des sources est, notamment, à peine ébauché ; il nécessitera encore de multiples recherches et, par conséquent, de nouvelles dépenses à effectuer, partie au cours de cette année, partie au cours de l'an prochain.

**3° MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.**  

---

**SERVICES DE L'AGRICULTURE.**  

---

ARTICLE 4 DU TABLEAU. — *Terrains incultes et bois domaniaux : boisement, assainissement, création de chemins de vidange.*

Crédit demandé : 90,000 francs.

Cette somme permettra de faire face, jusqu'au 31 décembre 1913, aux dépenses afférentes aux travaux de restauration de la forêt de Hertogenwald,

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

à la mise en valeur des terrains incultes achetés par l'État dans ces dernières années et à la construction de bonnes voies de vidange dans plusieurs propriétés boisées domaniales.

ART. 5 DU TABLEAU. — *Voirie vicinale. — Travaux de construction.*

Crédit demandé : 500,000 francs.

Ce crédit permettra d'assurer, dans des conditions régulières et jusqu'au 31 décembre 1913, la liquidation des subsides promis aux communes pour l'exécution de travaux d'établissement et d'amélioration de chemins vicinaux, ainsi que les frais de transport des matériaux d'empierrement.

**SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS.**

---

**A. — Routes.**

ART. 6 DU TABLEAU. — *Routes et recordements : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'État : création. Subsides aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'État dans la traverse des agglomérations. Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats.*

Crédit demandé : 6,800,000 francs.

Ce crédit permettra de continuer, jusqu'au 31 décembre prochain, les travaux en cours et d'en entreprendre de nouveaux; quant à ces derniers, il sera tenu compte des nécessités les plus urgentes constatées dans les diverses régions du pays, et d'autre part, du concours financier des provinces et des communes.

**B. — Bâtiments civils.**

ART. 7 DU TABLEAU. — *Palais du Cinquantenaire. — Musées royaux des arts décoratifs et industriels.*

Crédit demandé : 425,000 francs.

Cette somme, ajoutée au crédit de 450,000 francs alloué en 1912, est nécessaire pour faire face, jusqu'au 31 décembre prochain, aux travaux de parachèvement des locaux, y compris l'installation du chauffage, l'établissement des grilles de fermeture du parc, etc.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

ART. 8 DU TABLEAU. — *Mont des Arts. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 308,000 francs.

Ce crédit, ajouté au reliquat de celui alloué en 1911, est destiné :

- 1° A solder les dépenses relatives à la dernière expropriation ;
- 2° A payer aux héritiers de l'architecte Acker la somme due pour l'élaboration de l'avant-projet des travaux, et à pourvoir aux dépenses à résulter de l'exécution d'une partie des travaux.

ART. 9 DU TABLEAU. — *Construction d'un hôtel pour les bureaux du Ministère des Colonies.*

Crédit demandé : 55,000 francs.

Ce crédit est nécessaire en vue de faire face, jusqu'au 31 décembre prochain, aux frais des études d'élaboration d'un projet de construction réalisant les conditions voulues.

**C. — Casernement des gendarmeries et bâtiments militaires.**

ART. 10 DU TABLEAU. — *Bâtiments militaires dans les places ouvertes. — Construction, appropriation, extension et amélioration.*

Crédit demandé : 500,000 francs.

Ce crédit est nécessaire pour couvrir, jusqu'au 31 décembre 1913, les dépenses relatives à l'extension des bâtiments militaires dans les places ouvertes.

**D. — Travaux hydrauliques.**

ART. 11 DU TABLEAU. — *Sambre. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 105,000 francs.

Ajoutée au reliquat des crédits de 1911 et de 1912, cette somme permettra de couvrir, jusqu'au 31 décembre 1913, les dépenses incombant à l'Etat du chef des travaux d'amélioration et autres à effectuer à la Sambre et dans la zone d'inondation de cette rivière.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12 DU TABLEAU. — *Ourthe. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 140,000 francs.

A l'aide de cette somme et des allocations de 1911 et de 1914, on pourra faire face, jusqu'au 31 décembre prochain, aux dépenses afférentes à l'amélioration de l'Ourthe.

ART. 13 DU TABLEAU. — *Escaut. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 870,000 francs.

Cette somme sera consacrée à la continuation des travaux d'amélioration de l'Escaut, conformément au projet d'ensemble arrêté.

ART. 14 DU TABLEAU. — *Canal de Roulers à la Lys. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 115,000 francs.

Ce crédit, ajouté au reliquat de celui alloué en 1911, permettra de couvrir, jusqu'au 31 décembre 1913, la dépense à résulter notamment de la construction de nouveaux ponts sur le canal.

ART. 15 DU TABLEAU. — *Canal de Selzaete à la mer du Nord. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 75,000 francs.

Cette somme est principalement destinée à couvrir les dépenses à résulter de la reconstruction du pont Saint-Laurent.

ART. 16 DU TABLEAU. — *Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

A l'aide de ce crédit et du reliquat des allocations antérieures, le Gouvernement pourra poursuivre l'exécution des travaux d'amélioration du canal, tant sur le territoire néerlandais que sur le territoire belge.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 17 DU TABLEAU. — *Canaux houillers. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 290,000 francs.

Cette somme, ajoutée au reliquat des crédits alloués en 1911 et en 1912, est destinée à couvrir, jusqu'au 31 décembre 1913, les dépenses à résulter de la continuation des travaux de mise à grande section du canal de Charleroi à Bruxelles, des travaux se rapportant au raccordement direct de ce canal à celui de Bruxelles au Rupel, ainsi que de ceux du canal du Centre.

ART. 18 DU TABLEAU. — *Côte. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 850,000 francs.

Cette somme et le reliquat des crédits alloués en 1911 et en 1912 permettront notamment la continuation des travaux de défense du littoral.

ART. 19 DU TABLEAU. — *Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 70,000 francs.

Cette somme, avec le reliquat de l'allocation de 1911, permettra de faire face, jusqu'au 31 décembre 1913, aux dépenses à résulter notamment de l'exécution des travaux de dragage de l'Escaut et de consolidation des quais, ainsi que des expropriations poursuivies au nord d'Anvers en exécution de l'article 8 de la loi du 10 mai 1900; elle permettra, en outre, de liquider les honoraires des avocats chargés spécialement de poursuivre les dites expropriations.

Ces dépenses, en ce compris les honoraires des avocats, sont indépendantes de celles autorisées par la loi du 30 mars 1906 relative au système défensif d'Anvers et à l'extension de ses installations maritimes.

#### 4<sup>e</sup> MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER.

---

ART. 20 DU TABLEAU. — *Chemins de fer. — Voies et travaux, y compris dommages-intérêts pour inexécution de travaux.*

Crédit demandé : 33,450,000 francs.

Ce crédit sera affecté aux dépenses suivantes :

A. — TRAVAUX :

Aménagement des gares d'Alost, Ans, Ans-Est, Anvers (modifications et extensions aux voies ferrées des environs d'Anvers), Arlon, Athus, Beyne,

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Bleyberg, Bois-de-Breux, Bruges (y compris le détournement de la ligne de Bruges à Lophem, l'établissement de voies spéciales entre Oostcamp et la nouvelle gare de Bruges et détournement des voies principales aux abords de Bruges), Bruxelles (gares de l'agglomération), Cerfontaine, Charleroi et gares voisines, Chénée, Cheratte, Ciney, Comblain-la-Tour, Comines, Courtrai, Court-Saint-Étienne, Denderleeuw, Dolhain, Esemael, Flénu-Central, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Fraire, Gand (gares de l'agglomération et extensions aux voies ferrées des environs de Gand), Godewaersvelde, Hannut, Herstal, Jemelle, La Louvière (gare industrielle), Landen, Leval, Le Vieux-Campinaire, Lichtervelde, Liège-Guillemins, Malines, Marbehan, Mariembourg, Monceau, Mous, Mouseron, Namur, Neckerspoel, Nivelles-Nord, Olne, Ostende, Otignies, Pepinster, Régissa, Rixensart, Thielt, Tournai, Trooz, Verviers (Est), Vellereille-le-Sec, Walcourt, Waremme, Welkenraedt, Wevelghem, Willebroeck, etc.

Construction d'un bâtiment des recettes à Adinkerke, Antoing, Iseghem, Masta, Ostende-Quai, Thielt, Waremme; d'un hangar aux marchandises à Anvers, Denderleeuw, Eecloo, Hannut, Ichtegem, Iseghem, Lamorteau, Thielt, Vertryck; d'un pont à Grammene; d'un viaduc sur le boulevard « La Belgica », à Bruxelles; d'un couloir souterrain à Hasselt; d'un passage inférieur, de murs de soutènement, d'abris, etc., à proximité de la gare de Melle; de viaducs à Hasselt; d'une passerelle à La Louvière et à Namur; d'un viaduc au-dessus de la rue du Val-Benoît, à Liège; d'un viaduc à Haine-Saint-Pierre; d'un ouvrage d'art au passage à niveau de l'avenue de la Reine, à Laeken; d'un passage supérieur pour le détournement du chemin de la halte de Muysen; de murs de soutènement, d'ouvrages d'art, etc., à La Hulpe; d'un viaduc à Rosoux-Goyer, etc.

Agrandissement d'un bâtiment des recettes à Hannut; du hangar aux marchandises d'Athus, Braine-l'Alleud, Gand-Sud, Marbehan, Nivelles-Nord.

Établissement d'une alimentation d'eau ou modifications aux installations existantes à Namur, Jambes (État), Saint-Ghislain, Vonêche; alimentation d'eau des gares de l'agglomération bruxelloise.

Renforcement d'ouvrages d'art sur la ligne de Namur à Ramillies; construction d'ouvrages supérieurs, à la sortie de la station de Châtelineau vers le Campinaire; extension des installations de la Minque à Ostende-Ville; établissement de la jonction directe entre le pont de Breedene et les installations secondaires d'Ostende-Quai, etc.

Acquisition de terrains pour l'exécution de travaux d'aménagement de

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

stations et haltes, d'établissement de voies de garage, de suppression de passages à niveau, etc. . . . . fr. 19,670,000 »

*B.* — TRAVAUX GÉNÉRAUX :

Création de haltes et aménagement de haltes existantes (bâtiments, voies, signaux, abris) ; menus travaux divers aux voies des gares. Établissement de voies de manœuvres, de voies de garage, de liaisons, de culs-de-sac, de sécurité et installations hydrauliques ; renforcement de la voie courante, consolidation de la voie, des talus, travaux d'assèchement ; remplacement d'ouvrages d'art, de barrières roulantes (plus-value sur le compte capital) ; pavages (cours aux marchandises, prolongement de trottoirs dans les stations, pour les mettre en rapport avec la longueur des trains) ; trottoirs mobiles de passages à niveau ; fondations pour appareils dans les voies (ponts à peser les chariots, les wagons), colonnes hydrauliques, engins de chargement, plaques tournantes, suppression de passages à niveau ; installations pour l'éclairage au gaz ou au pétrole dans les voies et sur les quais ; bâtiments pour sous-stations électriques ; maisons ouvrières (de piqueur, de garde) ; abris pour le personnel ; améliorations de ces bâtiments ; construction de chambres supplémentaires, de pavillons isolés, d'installations pour livrer l'eau potable, dispositifs pour l'éclairage, remplacement de cabines de signaleur (plus-value sur le fonds capital) ; améliorations et extensions des bâtiments des gares (eau potable, éclairage au gaz, ventilation, dispositifs pour se prémunir contre les vols et contre l'incendie) ; pavage des trottoirs attenant à ces bâtiments, plaques indicatrices, fondations pour engins de pesage ; abris pour voyageurs sur les quais des gares ; améliorations et extensions des bâtiments utilisés par le service de la traction. Fondations pour les machines dans ces bâtiments, plaques tournantes pour locomotives ; engins de pesage. Ventilation, éclairage, eau potable, dispositifs pour se prémunir contre le vol et contre l'incendie. Amélioration et extension des parcs à charbon et à briquettes et caves pour réservoirs à pétrole et à huiles de graissage ; travaux pour la sécurité de la circulation des trains, à l'exception de ceux entraînés par les remanie-

---

A REPORTER. . . . . fr. 19,670,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT . . . . . fr. 49,670,000 »

ments importants de gares (block system, enclenchement des aiguilles et signaux des gares intermédiaires, application des signaux avertisseurs et de sécurité électriques sur les lignes importantes, remaniements peu importants de signalisation, téléphones, sonneries, etc.). Matériel (extension) pour tous travaux de signalisation (sémaphores, disques, signaux à distance, potelets, connexions diverses, appareils de bloc, appareils électriques); matériel de voies (rails et accessoires), ponts à peser, jauges, colonnes hydrauliques, indicateurs dromopétards; ballast, mobilier, ameublement, instruments, outils en extension; salaires des agents préposés à l'étude et à la surveillance des travaux neufs (dessinateurs temporaires, surveillants) . . . . . 7,880,000 »

## C. — CONSTRUCTION DE LIGNES NOUVELLES :

|                                                                                                    |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Bertrix à Muno . . . . .                                                                           |             |
| Anvers-Sud et Anvers (Central) à Schaerbeek, Scharbeek-Hal . . . . .                               |             |
| Heyst à Knocke . . . . .                                                                           |             |
| Bruxelles-Midi à Gand (Saint-Pierre) . . . . .                                                     |             |
| Déplacement du chemin de fer de ceinture sur le territoire de Schaerbeek . . . . .                 |             |
| Bruxelles-Midi à Hal . . . . .                                                                     |             |
| Montignies à Acoz (y compris l'aménagement de Bouffioulx) . . . . .                                |             |
| Fexhe-le-Haut-Clocher à Kimkempois . . . . .                                                       | 4,200,000 » |
| Stavelot à la frontière prussienne . . . . .                                                       |             |
| Établissement de la quadruple voie des Aguesses, à Angleur . . . . .                               |             |
| Établissement de la quadruple voie entre Mousseau et Châtelineau . . . . .                         |             |
| Améliorations des voies ferrées aux abords de Liège et nouvelles lignes vers l'Allemagne . . . . . |             |
| Chemin de fer du bassin houiller limbourgeois . . . . .                                            |             |
| Voies ferrées aux environs d'Anvers . . . . .                                                      |             |
| Ceinture ouest de Gand. . . . .                                                                    |             |

A REPORTER. . . . . fr. 31,750,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 31,750,000 »

*D.* — ÉTABLISSEMENT DE DOUBLES VOIES :

Hyon-Ciply à Bonne-Espérance et à Faurœulx; Ransart à Jumet-Brûlotte; Beverst à Lanacken; Châtelineau-Châtelet à Bouffioulx; Gembloux à Fleurus; Landen à Ramillies; Hasselt à Landen; Bellefontaine à Bertrix; Gedinne à Houyet; Lophem à Thourout; Dixmude à Caeskerke; Chénée à Micheroux; Dampremy à Monceau; Anseremme à Dinant; Walcourt à Treignes; Gembloux à Jemeppe-sur-Sambre; Athus à Virton; Virton à Bellefontaine; Bertrix à Gedinne; Virton à Marbehan; Virton à Lamorteau.

Acquisitions de terrains en vue de l'établissement ultérieur de la double voie :

Gand (Porte d'Anvers) à Lokeren; Deynze à Adinkerke; Courtrai à Comines; Gembloux-Landen-Hasselt.

## Établissement de courbes de raccordement :

1° A Jemeppe-sur-Sambre et à Ham-sur-Sambre, entre les lignes de Gembloux à Jemeppe-sur-Sambre et de Charleroi à Namur;

2° A Louvain, entre la ligne de Malines à Louvain et celle de Louvain-Aerschot;

3° Raccordement de Bois-du-Luc à Bouvy et des Hayettes vers Mariemont;

4° Raccordement vers Marchiennes-Est de la ligne de Dampremy à Monceau;

5° Raccordement de la nouvelle gare de Bruges avec les lignes vers Ostende et vers Blankenberghe;

6° Courbe de raccordement entre la ligne de Mons à Manage et Manage à Braine-le-Comte, en vue de relier La Croyère à Familleureux;

7° Raccordement près d'Houyet entre Gedinne-Houyet et Houyet-Jemelle;

8° Raccordement de Lessines-Carrières vers Papi-gnies;

9° Raccordement près de Hasselt entre Diest-Hasselt et le tronc commun des lignes vers Hasselt et vers Maeseyck;

---

A REPORTER. . . . fr. 31,750,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

|                                                                |         |     |            |            |
|----------------------------------------------------------------|---------|-----|------------|------------|
|                                                                | REPORT. | fr. | 31,750,000 | »          |
| 10° Raccordement près d'Ath de Rebaix vers Leuze ;             |         |     |            |            |
| 11° Raccordement de Couillet-Jamioulx vers La Sambre . . . . . |         |     | 1,400,000  | »          |
| E. — DOMMAGES-INTÉRÊTS POUR INEXÉCUTION DE TRAVAUX.            |         |     | 300,000    | »          |
| TOTAL DE L'ARTICLE. . . . fr.                                  |         |     |            | 33,450,000 |
|                                                                |         |     |            | »          |

ART. 21 DU TABLEAU. — *Chemins de fer. — Traction et matériel.*

Crédit demandé : 14,500,000 francs.

Matériel de traction et de transport, outillage, appareils de lavage, etc.

ART. 22 DU TABLEAU. — *Office des services électriques. — Premier établissement et extensions d'installations électriques.*

Crédit demandé : 1,650,000 francs.

Ce crédit sera affecté aux dépenses suivantes :

A. — Premier établissement et extensions d'installations électriques.

1° Installations en cours d'exécution :

Gand-Sud, Gentbrugge, Malines, Meirelbeke, Muysen, Namur, Schaerbeek-formation, etc. . . . . fr. 354,500 »

2° Installations à réaliser en vertu de conventions conclues :

Alost, Familleureux, Monceau, Ottignies, etc. . . . 350,000 »

3° Installations à réaliser pour lesquelles des conventions de fourniture de courant sont en négociation et prêts d'être conclues :

Anvers-Sud, Battice, Binche, Braine-le-Comte, Saint-Ghislain, etc. . . . . 400,000 »

4° Extensions diverses demandées par les services d'exécution ou à réaliser en vertu de nécessité immédiate :

Anvers-Nord, Cuesmes (ateliers centraux), Esschen, Montignies, Tournai, Schaerbeek, etc. . . . . 200,000 »

5° Matériel de transport de force. . . . . 215,500 »

A REPORTER. . . . fr. 1,520,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

|                                                      |                    |
|------------------------------------------------------|--------------------|
| REPORT. . . . fr.                                    | 4,520,000 »        |
| B. Ligne vicinale de Mons-Boussu, matériel, etc.;    |                    |
| Prolongement jusqu'au bâtiment des recettes de Mons; |                    |
| Extensions des usines à gaz riche;                   |                    |
| Aménagement d'un bâtiment pour le dépôt, etc. . .    | 130,000 »          |
| TOTAL DE L'ARTICLE. . . . fr.                        | <u>4,650,000 »</u> |

## 5° MINISTÈRE DE LA MARINE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

ART. 23 DU TABLEAU. — *Construction de deux bateaux-pilotes pour la station des bouches de l'Escaut.*

Crédit demandé : 190,000 francs.

ART. 24 DU TABLEAU. — *Canots de sauvetage et de pilotage pour les stations de Zeebrugge et pour la rade de Flessingue.*

Crédit demandé : 57,000 francs.

ART. 25. DU TABLEAU. — *Part d'intervention de la Marine dans les frais de construction d'un château d'eau alimentant Ostende-Maritime, les frais de canalisation, les travaux d'agrandissement des bassins d'Eerneghem, etc. — Coût des installations complémentaires du quatrième poste de stationnement à l'usage des paquebots sur la rive est du port d'Ostende. — Construction d'un bâtiment servant de réfectoire et de lavoir pour le personnel de l'atelier de la Marine à Ostende.*

Crédit demandé : 88,000 francs.

ART. 26 DU TABLEAU. — *Construction de bateaux-transbordeurs pour le service de passage entre Anvers et la Tête-de-Flandre.*

Crédit demandé : 450,000 francs.

ART. 27 DU TABLEAU. — *Bateaux-phares; acquisition, outillage, etc.*

Crédit demandé : 170,000 francs.

ART. 28 DU TABLEAU. — *Bateaux-vedettes et bateaux-garde-pêche.*

Crédit demandé : 580,000 francs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 29 DU TABLEAU. — *Navire pour l'école des mousses.*

Crédit demandé : 90,000 francs.

ART. 30 DU TABLEAU. — *Hôtel de l'Administration centrale de la Marine; achat et appropriation.*

Crédit demandé : 433,000 francs.

Les libellés des articles 23 à 30 indiquent clairement la destination des crédits sollicités.

ART. 31 DU TABLEAU. — *Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux, matériel, etc.*

Crédit demandé : 838,750 francs.

Ce crédit est destiné :

1° A la construction, à l'agrandissement, à l'appropriation, etc., de bureaux des postes, notamment à Alost, Anvers, Audenarde, Braine-le-Comte, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Châtelineau, Ciney, Coxyde, Feluy-Arquennes, Furnes, Gand, Godarville, Hérentals, Ingelmunster, Ixelles, Knocke, La Louvière, Léau, Libramont, Liège, Louvain, Malines, Marbehan, Mons, Renaix, Seraing, Thielt, Tirlemont, Tongres, Tournai, Uccle, Verviers, Walcourt, Waremme, Westende et Wygmael ;

2° Traitements et salaires des agents temporaires des services des bâtiments des postes et des télégraphes, qui seront occupés, en 1915, pour compte de la poste ;

3° Dépense de mobilier, de matériel et de construction de voitures-poste ;

4° Installation d'éclairage électrique à réaliser dans des bâtiments des postes appartenant à l'État.

ART. 32 DU TABLEAU. — *Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc.*

Crédit demandé : 5,000,000 de francs.

1° Télégraphes : lignes et bureaux. Création de bureaux télégraphiques, établissement de fils, installation d'appareils, etc. . . fr. 150,000 »

2° Locaux. Télégraphes et téléphones. Construction et amélioration de bâtiments, notamment à Bruxelles, Charleroi, Gand, Haine-Saint-Pierre, Hasselt, Libramont, Liège, Malines, Mons, Namur, Seraing, Tongres, Walcourt, Waremme, etc. . . . . 150,000 »

---

A REPORTER. . . . .fr. 300,000 »



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

|                                                                                                                        |                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| REPORT. . . . . fr.                                                                                                    | 300,000 »          |
| 3° Réseaux téléphoniques. Création de nouveaux réseaux, reliement des abonnés dans les réseaux existants, etc. . . . . | 4,200,000 »        |
| 4° Circuits téléphoniques internationaux, interurbains et auxiliaires . . . . .                                        | 30,000 »           |
| 5° Transformation des réseaux et établissement de réseaux souterrains . . . . .                                        | 470,000 »          |
| TOTAL DE L'ARTICLE. . fr.                                                                                              | <u>5,000,000 »</u> |

## 6° MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ART. 33 DU TABLEAU. — *Service du couchage.*

Crédit demandé : 3,062,000 francs.

ART. 34 DU TABLEAU. — *Habillement des troupes.*

Crédit demandé : 2,000,000 de francs.

ART. 35 DU TABLEAU. — *Approvisionnements en vivres.*

Crédit demandé : 850,000 francs.

ART. 36 DU TABLEAU. — *Armement, munition, outillage (matériel de tir) pour l'infanterie, la cavalerie et le génie.*

Crédit demandé : 2,000,000 de francs.

ART. 37 DU TABLEAU. — *Charroi, avec harnais, pour l'infanterie, la cavalerie et le service hospitalier.*

Crédit demandé : 500,000 francs.

ART. 38 DU TABLEAU. — *Matériel, munitions et harnais pour l'artillerie de campagne.*

Crédit demandé : 4,000,000 de francs.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

ART. 39 DU TABLEAU. — *Achat du matériel de guerre des unités du génie.*

Crédit demandé : 500,000 francs.

Les crédits demandés aux articles 33 à 39 inclus s'élèvent ensemble à 9,942,000 francs.

Ils sont nécessaires pour la mise en vigueur de la nouvelle loi de milice.

ART. 40 DU TABLEAU. — *Armement de l'artillerie de campagne.*

Crédit demandé : 500,000 francs.

Cette somme constitue une partie de la dépense nécessaire (3,000,000 de francs) pour l'armement de trois batteries de canons de 7<sup>c</sup>5 à tir rapide — avec approvisionnements — pour l'artillerie des troupes mobiles de la position fortifiée d'Anvers.

ART. 41 DU TABLEAU. — *Armement des nouveaux ouvrages défensifs — autres que ceux de l'Escaut — en construction dans la position fortifiée d'Anvers.*

Crédit demandé : 6,000,000 de francs.

Ce crédit comprend :

|                                                                        |     |           |   |
|------------------------------------------------------------------------|-----|-----------|---|
| a) Pour l'acquisition de mitrailleuses de rempart                      | fr. | 700,000   | » |
| b) Pour approvisionnements en munitions pendant l'année 1913 . . . . . |     | 5,300,000 | » |

ART. 42 DU TABLEAU. — *Bâtiments militaires et camps d'instruction ; acquisitions ; travaux de construction, d'aménagement, d'amélioration, etc. ; ameublement.*

Crédit demandé : 9,000,000 de francs.

Le vote de la nouvelle loi militaire et la réorganisation de l'armée ayant pour conséquence d'augmenter dans de fortes proportions les effectifs à loger, il y a lieu de pourvoir, le plus tôt possible, à l'appropriation, à l'extension et à la construction de nombreux casernements, ainsi qu'à des acquisitions importantes de mobiliers complémentaires.

D'autre part, les nouvelles méthodes d'instruction exigent l'agrandissement immédiat du camp de Beverloo et la création d'un nouveau camp d'instruction.

ART. 43 DU TABLEAU. — *Munitions pour mitrailleuses.*

Crédit demandé : 740,000 francs.

Ce crédit se décompose comme suit :

Acquisition et confection des cartouches à balles nécessaires pour compléter

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

|                                                               |         |   |
|---------------------------------------------------------------|---------|---|
| partiellement l'approvisionnement des mitrailleuses . . . fr. | 636,000 | » |
| Coût des caisses à munitions et des bandes à cartouches       |         |   |
| pour mitrailleuses . . . . .                                  | 104,000 | » |

ART. 44 DU TABLEAU. — *Armement complémentaire d'une partie des caves à canons des coffres flanquants à deux étages de feu des forts de la Meuse.*

Crédit demandé : 310,000 francs.

Ce crédit est destiné à augmenter la valeur défensive des forts de la Meuse.

## 7° MINISTÈRE DES FINANCES.

ART. 45 DU TABLEAU. — *Appropriation des terrains provenant du démantèlement des places fortes.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

L'Administration ne dispose plus que d'une partie du crédit accordé en 1911 et sur laquelle les imputations ne peuvent se faire que jusqu'au 31 décembre 1913. Une nouvelle allocation est demandée en vue des dépenses à résulter des travaux de mise en valeur dont la nécessité serait reconnue avant le vote du Budget extraordinaire de 1914. Des travaux sont prévus notamment à Charleroi pour l'aménagement des terrains du quartier nord.

ART. 46 DU TABLEAU. — *Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notamment des dunes domaniales.*

Crédit demandé : 900,000 francs.

Conformément à l'article 6 de la loi contenant le Budget de 1910, ce crédit servira à payer une annuité du prix d'achat du domaine du Rouge-Cloître, ci. . . . . fr. 242,000 »

L'article 3, littéra B, de la loi du 28 décembre 1912 a accordé un crédit de 300,000 francs pour acquitter un premier acompte sur le prix d'acquisition des bois communaux de Spa, fixé à 1,043,936 francs. Cet acompte a été

|                     |         |   |
|---------------------|---------|---|
| A REPORTER. . . fr. | 242,000 | » |
|---------------------|---------|---|

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . fr. 242,000 »

liquidé. L'Exposé des motifs signalait que le surplus serait versé en quatre annuités, mais ce point a été remis en question, à la suite d'une pétition d'habitants de Spa, et l'acte du 18 avril 1913 stipule que le mode de règlement de la somme de 743,936 francs sera arrêté ultérieurement. Dans l'état actuel de l'affaire, on prévoit le paiement en avril 1914 d'une somme de. . . . . 100,000 »

Sous réserve du vote du crédit nécessaire par la Législature, le Gouvernement a acheté, au prix de 355,000 francs, les bois de la Borchène et d'Hévremont, d'une contenance de 338 hectares, avoisinant le lac de la Gileppe. La mise en vente, par lots, de ce domaine était annoncée; il était à craindre que la spéculation ne s'en emparât pour l'établissement d'hôtels, châteaux, villas, sanatoria, etc., au détriment de la conservation du site de la Gileppe et de la pureté des eaux du lac.

La « Caisse des eaux de la ville de Verviers » interviendra, à fonds perdus, pour une somme de 10,000 francs, à condition que l'État grèvera de la servitude *non aedificandi* une superficie de 11 hectares, comprise entre la route de Jalhay à Béthane et le lac, où l'érection de bâtisses eût été plus particulièrement dangereuse au point de vue de la qualité de l'eau pour l'usage alimentaire.

Reste à charge du Trésor . . . . . 345,000 »

TOTAL. . . fr. 687,000 »

Le surplus du crédit demandé est réservé pour les acquisitions dont l'opportunité se révèle occasionnellement.

ART. 47 DU TABLEAU. — *Acquisition, aménagement et construction de locaux pour le service de la conservation des hypothèques et autres services similaires.*

Crédit demandé : 300,000 francs.

Le crédit de 1912 sera absorbé, à peu de chose près, par des travaux en cours (hôtel du timbre et bureaux de la conservation des hypothèques à Auvers, bureaux de la conservation des hypothèques à Mons), ainsi que par un achat dont la réalisation est poursuivie (conservation des hypothèques à Tongres).

Pour assurer l'installation des conservations à créer, un nouveau crédit de 300,000 francs est nécessaire.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.****ARTICLE 2 DU PROJET DE LOI.**

*Avances au fonds spécial institué par l'article 6 de la loi du 26 août 1903 pour l'exécution de la convention conclue le 7 avril de la même année entre l'État et la ville de Bruxelles et relative à la transformation du quartier de la Putterie et de ses abords.*

Crédit demandé : 1,700,000 francs.

Crédit sollicité en vue de continuer les avances indiquées par le libellé de l'article.

**ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI.**

---

*Chemins de fer de la Flandre occidentale - Rachat de la concession. —  
Païement du solde du prix à liquider en capital.*

Crédit demandé : 49,000 francs.

Un crédit de 250,000 francs représentant la partie tombée en annulation le 31 décembre 1909, du crédit de 1,240,569 francs alloué par la loi du 18 août 1907, article 2, 1<sup>o</sup> C. a, a été accordé à nouveau par la loi du 25 mai 1910, article 3, 2<sup>o</sup>.

Le reliquat de ce crédit, montant à 49,000 francs, est lui-même tombé en annulation le 31 décembre 1912.

Il est nécessaire pour solder le complément du prix de reprise desdites concessions, dès que la Compagnie aura satisfait aux obligations qui lui restent encore à remplir en vertu de l'article VIII, A, 2<sup>o</sup>, de la convention du 5 mai 1906, approuvée par la loi du 18 août 1907.

**ARTICLE 4 DU PROJET DE LOI.**

---

A l'occasion du Budget extraordinaire de 1912, le Gouvernement avait sollicité l'autorisation de souscrire, jusqu'à concurrence de 6,500,000 francs, à l'augmentation du capital de la Compagnie des Installations maritimes de Bruges.

Cette proposition était justifiée par les considérations suivantes :

« La convention-loi du 1<sup>er</sup> juin 1894-11 septembre 1895 a prévu :

» 1<sup>o</sup> La construction d'un port d'escale à la côte ;

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

- » 2° La construction d'un canal maritime reliant ce port à la ville de Bruges ;
- » 3° La construction d'un port avec bassin à Bruges.
- » La dépense, évaluée à 38,969,075 francs, était répartie comme suit :
- » A charge de l'État, la somme de 26,840,629 francs, représentant le coût du port à la côte.
- » A charge de la ville de Bruges, la somme de 5,258,446 francs, dont 2,000,000 à fournir, à titre de subside, par la province de la Flandre occidentale.
- » A charge de la Compagnie des Installations maritimes de Bruges, la somme de 6,900,000 francs.
- » Le total de ces deux dernières interventions représentait le coût du canal maritime et du port de Bruges.
- » La Compagnie des Installations maritimes de Bruges fut créée au capital de 9,000,000 de francs, souscrit la moitié par la ville de Bruges et l'autre moitié par des particuliers, dont 3 1/2 millions par les entrepreneurs des travaux.
- » La convention-loi stipulait qu'à la réception des travaux, il devait rester disponible de ce capital la somme de 2,000,000 de francs pour servir exclusivement à l'entretien du port. Des conventions-lois subséquentes autorisèrent l'affectation d'une partie de ce capital-réserve à des travaux supplémentaires exécutés au port d'escale.
- » Pendant la construction du port d'escale, des modifications importantes furent apportées au projet approuvé; elles comportaient :
- » le déplacement vers le large et l'allongement de la jetée couvrant le port ;
- » l'augmentation de la longueur du mur de quai ainsi que l'abaissement des fondations de celui-ci de la cote (— 8<sup>m</sup>00) à la cote (— 9<sup>m</sup>50) sur une section et à la cote (— 11<sup>m</sup>50) sur une seconde section ;
- » l'élargissement du terre-plein du quai ;
- » l'augmentation de l'ouverture de la claire-voie ménagée dans la jetée ;
- » le creusement d'un bassin d'échouage pour bateaux de pêche à l'Est du chenal d'accès à l'écluse maritime.
- » Par des conventions-lois intervenues successivement, la Compagnie s'est engagée à assurer l'entretien du port modifié aux mêmes conditions que le port prévu au projet primitif, c'est-à-dire sans rémunération supplémentaire.
- » En 1900 fut décidé le creusement, à travers le banc du Zand, d'une passe de 400 mètres de largeur à la cote (— 8<sup>m</sup>00). Les produits des dragages furent utilisés au remblai du terre-plein de la gare maritime et des terrains avoisinants. Les dépenses de ce chef furent supportées par l'État, la ville de Bruges et la Compagnie des Installations maritimes.
- » L'État construit en ce moment, à Zeebrugge, un bâtiment pour loger

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

|                                                                         |                  |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|
| » les services publics du port; ce bâtiment terminé, la dépense qu'aura |                  |
| » faite l'État pour la construction du port de Zeebrugge s'élèvera, en  |                  |
| » chiffre rond, à. . . . .                                              | fr. 49,000,000 » |
| » La dépense assumée par la ville de Bruges s'élève à .                 | 5,555,000 »      |
| » A la fin de 1914, la Compagnie des Installations                      |                  |
| » maritimes avait dépensé, tant pour intervention dans                  |                  |
| » des travaux faits par l'État que pour travaux lui                     |                  |
| » incombant, ainsi que pour acquisition de matériel et                  |                  |
| » d'outillage . . . . .                                                 | 12,275,670 »     |
|                                                                         | <hr/>            |
| TOTAL . . . . .                                                         | fr. 66,830,670 » |

» La Compagnie a trouvé les ressources nécessaires dans son capital-  
 » actions, dans un emprunt par obligations et dans l'excédent de ses  
 » recettes sur ses dépenses; jusqu'à ce jour, le capital-action est resté sans  
 » rémunération.

» Il convient d'ajouter que la Société a reçu de l'État environ 7 hec-  
 » tares de terrain situé aux abords du port d'escale, en compensation de  
 » son intervention dans les frais de creusement de la passe du Zand. »

» Le mouvement des bateaux de mer est en progression continue;  
 » toutefois, il n'atteint pas l'importance escomptée ni celle nécessaire pour  
 » assurer à la Compagnie les ressources dont elle aurait besoin pour faire  
 » les améliorations qu'exigerait la bonne exploitation de ses installations.

» Lors de la réception du port de Zeebrugge, l'État mit à la disposition  
 » de la Compagnie le matériel de dragage stipulé au cahier des charges  
 » qui avait régi l'entreprise des travaux de la Compagnie; l'importance de  
 » ce matériel avait été réglée en proportion de la superficie de la rade du  
 » port de Zeebrugge admise au projet primitif.

» A l'aide de ces dragues, il ne fut pas possible de mettre et de tenir à  
 » profondeur le port de Zeebrugge; ce résultat ne put être atteint que  
 » lorsque la Société eut fait l'acquisition de deux nouvelles dragues, dont  
 » une très forte, au prix total de 1,200,000 francs. Depuis lors, le mouil-  
 » lage prévu est réalisé et entretenu en rade, sans que la Société ait à  
 » faire des efforts dépassant ceux qu'exige l'entretien des ports similaires.

» Des sociétés de navigation maritime ayant envoyé des steamers à Zee-  
 » brugge, ceux-ci ont pu faire le port avec la plus grande facilité.

» La viabilité du port est donc bien établie. Dès lors, on doit se demander  
 » pourquoi son trafic n'est pas plus intense.

» Les causes de cette situation sont définies par la Société comme suit :

» La passe du Zand, creusée à la cote (— 8 mètres), ne satisfait pas aux  
 » besoins de la navigation actuelle; les navires calant environ 8 mètres,  
 » très nombreux aujourd'hui, ne peuvent entrer ou sortir vers marée basse

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

» et ils sont exposés de ce chef à une perte de temps assez importante.  
» Comme c'est l'État qui a créé la passe actuelle, il lui appartient également  
» de l'approfondir; d'après la Compagnie, le plafond devrait être descendu  
» à la cote (— 9 mètres), en vue de rendre le port praticable à tout état  
» de marée.

» La passe du Zand devrait être balisée et éclairée par l'État, qui assume  
» cette double mission à tous les ports maritimes du pays.

» Le terre-plein du quai de Zeebrugge devrait être mieux outillé, notam-  
» ment en ce qui concerne les hangars et les bâtiments affectés au service  
» des passagers.

» Pour que, par tous les temps, l'entrée et la sortie des navires soient  
» possibles, ils devraient pouvoir disposer d'un puissant remorqueur de  
» mer; celui-ci serait, du reste, d'une grande utilité pour les bateaux de  
» pêche fréquentant le bassin d'échouage; comme l'État a doté tous les ports  
» belges d'un remorqueur de l'espèce, il lui incombe également de prendre  
» cette mesure à Zeebrugge.

» Enfin, la Compagnie fait remarquer que le trafic du canal maritime,  
» donc aussi celui du port extérieur, augmenterait dans des proportions  
» notables si elle pouvait construire des quais là où l'industrie en réclame.  
» Le défaut de ressources de la Compagnie est la seule cause pour laquelle  
» satisfaction ne peut être donnée aux industriels.

» La Compagnie demande que l'État prenne à sa charge l'exécution de  
» ces travaux et la création de l'outillage encore nécessaire. Elle demande  
» également que l'État lui rembourse la dépense qu'elle a dû faire pour  
» acquérir le matériel nécessaire au dragage du port agrandi, ce qui la  
» mettrait à même de réaliser les améliorations qui lui incombent.

» L'obligation pour l'État d'exécuter certains travaux réclamés par la  
» Compagnie ou d'intervenir dans certaines dépenses de l'outillage du port  
» de Zeebrugge pourrait être discutée; mais le Gouvernement ne pense pas  
» devoir entrer dans cette voie. Le port a été construit par lui conformément  
» aux conventions conclues avec la Compagnie et il appartient à celle-ci  
» d'en assurer l'exploitation dans les conditions stipulées au contrat. Tou-  
» tefois, on ne peut se faire illusion sur les conséquences qu'entraînerait  
» l'application rigoureuse de ce raisonnement. La Compagnie ne disposant  
» plus de ressources, se trouverait dans l'impossibilité d'aménager le port  
» de manière qu'il réponde aux besoins de la navigation actuelle et qu'il  
» puisse lutter avec avantage contre les ports étrangers; ce résultat serait  
» des plus regrettables et nous devons l'éviter à tout prix.

» En effet, les installations maritimes de Bruges ont coûté à l'État, à la  
» ville de Bruges et à la Compagnie la somme globale de 67 millions de  
» francs, qui serait perdue en grande partie, si l'entreprise devait ne pas  
» être couronnée de succès.

» Les bonnes conditions nautiques du port et la possibilité de le tenir à



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

» profondeur sans dépenses exagérées sont des éléments importants, qui  
» doivent engager le pays à ne pas renoncer à la lutte.

» Si, jusqu'à ce jour, le port de Zeebrugge n'a pas un grand trafic, ce ne  
» doit pas être une cause de découragement. Certains ports étrangers, créés  
» dans des conditions similaires, ont eu des débuts pour le moins aussi  
» difficiles et, cependant, ils ont fini par attirer un trafic abondant.

» Il ne faut pas perdre de vue que le port de Zeebrugge a un « hinterland »  
» très vaste, comprenant les parties centrale et méridionale de l'Allemagne,  
» l'Alsace-Lorraine et la Suisse. Les voyageurs et les messageries de ces  
» pays passent aujourd'hui par les ports allemands, français et même anglais,  
» quoiqu'ils soient plus éloignés que le port de Zeebrugge et desservis par  
» des lignes ferrées à tarifs plus élevés que ceux des chemins de fer belges.  
» Ces régions fourniront certainement un trafic rapide à notre port d'escale,  
» le jour où celui-ci sera bien outillé et que les compagnies de navigation,  
» qui ont pu l'apprécier, sauront qu'elles peuvent y envoyer leurs paque-  
» bots, avec la certitude qu'ils seront desservis avec célérité; en tout cas,  
» un dernier et sérieux effort doit être tenté par la Belgique, pour lui faire  
» produire les résultats en vue desquels il a été créé. Cet effort s'impose  
» d'autant plus qu'il s'agit de détourner au profit de ce port un trafic  
» maritime qui doit être enlevé aux ports étrangers et non à des ports  
» belges.

« Ce sont ces considérations qui ont décidé le Gouvernement à venir en  
» aide à la Compagnie des Installations maritimes de Bruges; il compte le  
» faire en fournissant à celle-ci, comme actionnaire, un capital de  
» 6,500,000 francs, à verser au fur et à mesure des besoins de la Com-  
» pagnie, tels qu'ils seront reconnus par le Gouvernement. »

La proposition d'augmentation de 6,500,000 francs fut réduite à la  
somme de 2,000,000 de francs, qui fait l'objet de l'article 4 de la loi du  
18 mai 1912.

Toutefois, au cours de la discussion, le Gouvernement avait annoncé  
l'intention du proposer ultérieurement aux Chambres législatives une nou-  
velle augmentation du capital de la Compagnie.

Un examen attentif de la question a permis de réduire de 4,500,000 francs  
à 3,500,000 francs la somme dont a encore besoin la Compagnie.

La disposition aujourd'hui proposée a pour objet d'autoriser le Gouver-  
nement à souscrire à une nouvelle augmentation de 3,500,000 francs du  
capital de ladite Compagnie.

## ARTICLE 5 DU PROJET DE LOI.

En vue de l'amélioration du cours de l'Escaut à l'aval d'Anvers, le  
Gouvernement a été autorisé, par l'article premier de la loi du 15 mai 1912,  
à exproprier les immeubles situés sur le territoire des communes de Zwyn-

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

drecht, Melsele et Calloo, indiqués aux plans et aux tableaux d'emprises arrêtés par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics le 15 février et le 1<sup>er</sup> mai 1912.

Au cours de la discussion du projet à la Chambre des Représentants en 1912, des modifications, auxquelles le Gouvernement s'est rallié, ont été demandées. Pour réaliser le tracé de l'Escaut en tenant compte de ces modifications, des emprises supplémentaires devront être effectuées et il y a lieu d'autoriser le Gouvernement à en poursuivre l'expropriation.

---

*1111111*  
*111*  
*1*

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

**ALBERT,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

**TITRE I<sup>er</sup>.**

**Dépenses extraordinaires.**

**ARTICLE PREMIER.**

Il est ouvert pour les dépenses extraordinaires de l'exercice 1913, énumérées au tableau ci-annexé, des crédits à concurrence de nonante-sept millions quatre cent quarante-trois mille sept cent cinquante francs (fr. 97,443,750).

Ces crédits se répartissent de la manière suivante :

|                                                   |               |
|---------------------------------------------------|---------------|
| Ministère des Affaires Étrangères.                | fr. 450,000 » |
| Ministère de l'Intérieur                          | 400,000 »     |
| Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics | 11,233,000 »  |

**ALBERT,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

**TITEL I.**

**Buitengewone uitgaven.**

**ARTIKEL EÉN.**

Voor de buitengewone uitgaven van het dienstjaar 1913 in de hierbijgaande tabel opgesomd, zijn kredieten geopend ten beloope van zeven en negentig miljoen vier honderd drie en veertig duizend zeven honderd vijftig frank (fr. 97,443,750).

Die kredieten zijn volgender wijze verdeeld :

|                                            |               |
|--------------------------------------------|---------------|
| Ministerie van Buitenlandsche Zaken        | fr. 450,000 » |
| Ministerie van Binnenlandsche Zaken        | 400,000 »     |
| Ministerie van Landbouw en Openbare Werken | 11,233,000 »  |

|                                                                       |                     |                                                                   |                     |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Ministère des Che-<br>mins de fer . . . .                             | 49,600,000 »        | Ministerie van<br>Spoorwegen . . . .                              | 49,600,000 »        |
| Ministère de la Ma-<br>rine, des Postes et des<br>Télégraphes . . . . | 7,898,750 »         | Ministerie van Zee-<br>wezen, Posterijen en<br>Telegraphen. . . . | 7,898,750 »         |
| Ministère de la<br>Guerre . . . . .                                   | 26,462,000 »        | Ministerie van Oor-<br>log . . . . .                              | 26,462,000 »        |
| Ministère des Fi-<br>nances . . . . .                                 | 1,400,000 »         | Ministerie van Fi-<br>nanciën. . . . .                            | 1,400,000 «         |
| <b>TOTAL.</b> . fr.                                                   | <b>97,443,750 »</b> | <b>TE ZAMEN</b> . fr.                                             | <b>97,443,750 »</b> |

**ART. 2.**

Il est ouvert au Ministère des Finances un crédit de un million sept cent mille francs (1,700,000 francs), destiné à faire des avances au fonds spécial institué par l'article 6 de la loi du 26 août 1903 pour l'exécution de la convention conclue le 7 avril de la même année entre l'État et la ville de Bruxelles et relative à la transformation du quartier de la Putterie et ses abords.

**ART. 3.**

Il est ouvert au Ministère des Chemins de fer un crédit de quarante-neuf mille francs (49,000 francs), destiné au paiement du solde du prix, à liquider en capital, du rachat de la concession des chemins de fer de la Flandre occidentale.

**TITRE II.****Dispositions diverses.****ART. 4.**

Le Gouvernement est autorisé à souscrire, jusqu'à concurrence d'une somme de 3,500,000 francs, à l'augmentation du capital de la Compagnie des Instal-

**ART. 2.**

Aan het Ministerie van Financiën wordt een krediet van een miljoen zeven honderd duizend frank (1,700,000 frank) geopend, bestemd om voorschotten te doen op het bijzonderfonds, gesticht bij artikel 6 der wet van 26 Augustus 1903 tot uitvoering van de overeenkomst, den 7<sup>n</sup> April van hetzelfde jaar tusschen den Staat en de stad Brussel gesloten betreffende de verandering van de wijk « de Putterij » en dezer omgeving.

**ART. 3.**

Wordt opengesteld voor het Ministerie van Spoorwegen een krediet van negen en veertig duizend frank (49,000 frank), bestemd om het saldo te betalen van den in kapitaal te vereffenen prijs voor den afkoop van de vergunning der West-Vlaanderen spoorwegen.

**TITEL II.****Verscheidene bepalingen.****ART. 4.**

De Regeering wordt gemachtigd om, ten beloope eener som van 3,500,000 frank, in te schrijven op de verhooging van het kapitaal van de Compagnie der

lations maritimes de Bruges, qui a été fixé à 11 millions de francs en exécution de l'article 4 de la loi du 18 mai 1912.

Le montant de cette souscription sera versé dans la caisse de la Compagnie, par parties successives, en échange d'actions ordinaires de 500 francs chacune, au fur et à mesure que la nécessité en sera reconnue par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics. Les versements seront imputés sur les crédits inscrits aux Budgets des recettes et des dépenses extraordinaires des exercices correspondants.

Le nombre des membres du Conseil d'administration de la Compagnie, fixé à onze en exécution de l'article 4 de la loi du 18 mai 1912, sera porté à treize; par dérogation à l'article 45 de la loi du 18 mai 1873, modifiée par celle du 22 mai 1886, le Gouvernement aura le droit de nommer deux de ces administrateurs, outre les deux administrateurs dont la désignation est déjà reconnue au Gouvernement par l'article 4 susvisé. La durée de leur mandat sera réglée comme celle du mandat des autres membres du Conseil d'administration.

#### ART. 5.

Comme complément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 15 mai 1912, le Gouvernement est autorisé à exproprier, pour être affectés à l'exécution des travaux d'amélioration du cours de l'Escaut à l'aval d'Anvers, les immeubles situés sur le territoire des communes de Zwijndrecht, Melsele et Calloo, indiqués aux plans parcellaires et aux tableaux d'emprises arrêtés par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics le 24 juin 1913.

Haveninrichtingen van Brugge, hetwelk op 11 miljoen frank is gesteld in uitvoering van artikel 4 der wet van 18 Mei 1912.

Het bedrag dezer inschrijving wordt, bij achtereenvolgende gedeelten, in de kas der Compagnie gestort, in ruiling tegen gewone aandelen van 500 frank elke, naar gelang de behoefte daarvan door den Minister van Landbouw en Openbare Werken zal erkend zijn. De stortingen komen ten laste der kredieten uitgetrokken op de Begrotingen der buitengewone middelen en uitgaven van de overeenstemmende dienstjaren.

Het getal leden van den Beheerraad der Compagnie, op elf gesteld in uitvoering van artikel 4 der wet van 18 Mei 1912, wordt gebracht op dertien; met afwijking van artikel 45 der wet van 18 Mei 1873, gewijzigd bij die van 22 Mei 1886, heeft de Regeering het recht tot benoeming van twee dezer beheerders benevens de twee beheerders waarvan de aanwijzing reeds bij voormeld artikel 4 aan de Regeering is toegekend. De duur van hun mandaat wordt geregeld als die der andere leden van den Beheerraad.

#### ART. 5.

Als aanvulling der bepalingen van artikel één der wet van 15 Mei 1912, is de Regeering gemachtigd tot onteigening, om te worden aangewend tot de uitvoering der werken van verbetering van den Scheldeloop beneden Antwerpen, der onroerende goederen gelegen op het grondgebied der gemeenten Zwijndrecht, Melsele en Calloo, aangeduid op de perceelsgewijze plannen en op de tabellen van ingenomen gronden vastgesteld door den Minister van Landbouw en Openbare Werken, den 24 Juni 1913.

Par dérogation à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 17 avril 1835, l'expropriation des immeubles pourra être poursuivie sans dépôt préalable d'un plan indiquant les travaux à exécuter.

La dépense à résulter de cette expropriation sera prélevée sur le crédit de 15,000,000 de francs alloué à l'article 2 de la dite loi.

#### ART. 6.

Le Ministre des Chemins de fer est autorisé à imputer sur les crédits mis à sa disposition par la présente loi :

1<sup>o</sup> Une somme de nonante-trois francs (93 francs), due à M<sup>r</sup> Claes, notaire à Bruxelles, pour avoir occupé en 1907 dans une instance en expropriation d'immeubles nécessaires à la construction du chemin de fer de Muysen-Schaerbeek-Hal;

2<sup>o</sup> Une somme de trois cent quinze francs septante centimes (fr. 315.70), due à M. Bonte, Jules, receveur des domaines à Ostende, pour avoir occupé en 1907 dans une instance en expropriation d'immeubles nécessaires au relèvement des voies ferrées aux abords d'Ostende;

3<sup>o</sup> Une somme de onze cent cinquante francs (1,150 francs), due aux époux François De Smet-De Meyer et consorts, pour cession à l'État, en 1906, d'un immeuble nécessaire à la construction du chemin de fer de Bruxelles-Midi à Gand-Saint-Pierre;

4<sup>o</sup> Une somme de trois mille cinq cents francs (3,500 francs), à payer à M. Aerts, Fr., adjudicataire de l'entreprise des travaux de transformation de l'ancien bâtiment des recettes, en huit maisons ouvrières, à la station de Weelde-Merx-

Met afwijking van artikel één der wet van 17 April 1835, kan de onteigening der onroerende goederen doorgevoerd worden zonder voorafgaande wederlegging van een plan houdende aanwijzing der uit te voeren werken.

De uitgave naar aanleiding dezer onteigening zal bestreden worden uit het krediet van 15,000,000 frank toegekend onder artikel 2 van gemelde wet.

#### ART. 6.

De Minister van Spoorwegen is gemachtigd op de kredieten, welke door deze wet te zijner beschikking worden gesteld, uit te trekken :

1<sup>o</sup> Eene som van drie en negentig frank (93 frank), verschuldigd aan den heer Claes, notaris te Brussel, die in 1907 heeft gehandeld in een geding tot onteigening van onroerende goederen noodig voor het aanleggen van den spoorweg Muysen-Schaerbeek-Halle ;

2<sup>o</sup> Een som van drie honderd vijftien frank zeventig centiemen (fr. 315.70), verschuldigd aan den heer Bonte, Julius, ontvanger der domeinen te Oostende, die in 1907 heeft gehandeld in een geding tot onteigening van onroerende goederen noodig voor het verhoogen van de sporen nabij Oostende;

3<sup>o</sup> Eene som van elf honderd vijftig frank (1,150 frank), verschuldigd aan de echtgenooten Frans De Smet-De Meyer en consorten, voor afstand aan den Staat, in 1906, van een onroerend goed noodig voor den aanleg van den spoorweg Brussel (Zuid)- Gent (Sint-Pieters);

4<sup>o</sup> Eene som van drie duizend vijf honderd frank (3,500 frank), te betalen aan den heer Aerts, Fr., aannemer van het veranderen van het oud ontvanggebouw in acht werkmanswoningen ter statie Weelde-Merxplas, als vergoeding

plas, en compensation d'une erreur dans le prix des pavillons pour latrines indiqué au détail estimatif annexé au cahier des charges de cette entreprise;

5° Une somme de mille soixante-sept francs vingt-cinq centimes (fr. 1,067 25), due à M. Damseaux, Julien, avoué à Verviers, pour avoir occupé, en 1903, 1906 et 1907, dans les instances en expropriation d'immeubles nécessaires à l'aménagement de la station de Welkenraedt et à l'établissement de la double voie entre les stations de Pepinster et de Spa;

6° Une somme de deux cent trente-trois francs douze centimes (fr. 233 12), due en 1908 à MM. Théodore Vloeberg et consorts, pour cession à l'État d'un terrain nécessaire à l'aménagement de la station de Haecht;

7° Une somme de douze cent novante et un francs quinze centimes (fr. 1,291 15), due à M. Papart, receveur des actes civils à Huy, pour coopération, en 1907 et 1908, à l'acquisition d'immeubles;

8° Une somme de soixante-trois francs cinq centimes (fr. 63 05), due à M. Gerlache, receveur de l'enregistrement à Hamme, pour avoir occupé, en 1907 et 1908, dans des instances en expropriation d'immeubles nécessaires à l'établissement de huit voies de garage;

9° Une somme de deux mille cinq cent dix-huit francs quatre-vingts centimes (fr. 2,518 80), due à M. Papart, receveur des actes civils à Huy, pour avoir occupé, en 1907 et 1908, dans des instances en expropriation d'immeubles nécessaires à la mise à double voie de Froidmont à Saint-Aubin;

voor eene vergissing in den prijs van de privaatgebouwtjes, aangewezen in het bestek dat aan het lastkohier voor die aanneming is toegevoegd;

5° Eene som van een duizend zeven en zestig frank vijf en twintig centiemen (fr. 1,067 25), verschuldigd aan den heer Damseaux, Juliaan, pleitbezorger te Verviers, die in 1903, 1906 en 1907 heeft gehandeld in de gedingen tot onteigening van onroerende goederen, noodig voor het inrichten van de statie Welkenraedt en voor het aanleggen van het dubbelspoor tusschen de statien Pepinster en Spa;

6° Eene som van twee honderd drie en dertig frank twaalf centiemen (fr. 233 12), in 1908 verschuldigd aan de heeren Theodoor Vloeberg en consorten, voor afstand aan den Staat van eenen grond noodig voor de inrichting der statie Haecht;

7° Eene som van twaalf honderd een en negentig frank vijftien centiemen (fr. 1,291 15), verschuldigd aan den heer Papart, ontvanger der burgerlijke akten te Hoei, voor medewerking, in 1907 en 1908, tot het aankopen van onroerende goederen;

8° Eene som van drie en zestig frank vijf centiemen (fr. 63 05), verschuldigd aan den heer Gerlache, ontvanger der registratie te Hamme, die in 1907 en 1908 heeft gehandeld in gedingen tot onteigening van onroerende goederen, noodig voor het aanleggen van acht wijksporen;

9° Eene som van twee duizend vijf honderd achttien frank tachtig centiemen (fr. 2,518 80), verschuldigd aan den heer Papart, ontvanger der burgerlijke akten te Hoei, die in 1907 en 1908 heeft gehandeld in gedingen tot onteigening van onroerende goederen, noodig voor het aanleggen van het dubbelspoor van Froidmont tot Sint-Aubin.

10° Une somme de onze francs trois centimes (fr. 11 03), due à MM. Labbé, Édouard et Joseph, à Barvaux, pour intérêt de prise de possession anticipée d'un terrain.

ART. 7.

Le Ministre des Finances est autorisé à imputer, sur les crédits mis à sa disposition pour l'extension du domaine forestier, la somme de quatre cent vingt-six francs (426 francs), due à M. Désiré Peeters, géomètre à Sutendael, pour avoir procédé, en 1907, au mesurage de 400 hectares de bruyères situés en cette commune.

TITRE III.

Recettes extraordinaires.

ART. 8.

Les recettes extraordinaires pour l'exercice 1913 sont évaluées à la somme de sept cent nonante-sept mille sept cents francs (797,700 francs).

Elles se composent :

1° De la part revenant à l'État dans la onzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900. . fr. 97,700 »

2° Du prix d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . 600,000 »

3° Du prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . 100,000 »

Fr. 797,700 »

10° Eene som van elf frank drie centiemen (fr. 11 03), verschuldigd aan de heeren Labbé, Edward en Jozef te Barvaux, voor de interest wegens vroegtijdige inbezitneming van eenen grond.

ART. 7.

De Minister van Financiën wordt gemachtigd uit de kredieten die te zijner beschikking zijn gesteld voor de uitbreiding van het boschdomein, de som van vierhonderd zes en twintig frank (426 frank) te kwijten, verschuldigd aan den heer Désiré Peeters, landmeter te Sutendael, om in 1907 de meting te hebben verricht van 400 hectaren heidegronden gelegen in deze gemeente.

TITRE III.

Buitengewone uitgaven.

ART. 8.

Voor het dienstjaar 1913 worden de buitengewone ontvangsten geraamd op de som van zeven honderd zeven en negentig duizend zeven honderd frank (797,700 frank).

Zij bestaan uit :

1° Het aan den Staat verschuldigd deel in de elfste jaarsom te storten door China tot aflossing der vergoeding toegekend aan België ten gevolge der onlusten van 1900, fr. 97,700 »

2° De opbrengst van buitengewone vervreemdingen van onroerende goederen . . . . 600,000 »

3° Den verkoopprijs van gronden beschikbaar gebleven ten gevolge van de ontmanteling der versterkte plaatsen . . . 100,000 »

Fr. 797,700 »



## TITRE IV.

## Emprunt.

## ART. 9.

L'excédent des dépenses autorisées par les articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 de la présente loi sur les recettes prévues à l'article 8 sera couvert soit au moyen des excédents du Budget ordinaire, soit au moyen d'un emprunt.

Le Ministre des Finances est autorisé à créer, à concurrence du montant de l'emprunt à contracter éventuellement, des bons du Trésor portant intérêt et payables à une échéance qui ne pourra dépasser cinq ans.

## ART. 10.

Le Gouvernement est autorisé à rattacher, par arrêté royal, les crédits extraordinaires reportés à l'exercice 1913 par application de l'article 11 de la loi du 7 août 1911 et de l'article 11 de la loi du 18 mai 1912, aux crédits alloués par les articles 1<sup>er</sup> et 2 de la présente loi, et à réunir les crédits concernant un même objet.

Il pourra être fait des imputations pendant trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1913, sur les crédits ouverts par les articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 de la présente loi. Les crédits disponibles à la fin de chaque exercice seront reportés à l'année suivante; l'article 32 de la loi du

## TITEL IV.

## Leening.

## ART. 9.

Het bedrag waarmede door artikelen 1, 2 en 3 der tegenwoordige wet gemachtigde uitgaven de ontvangsten overtreffen welke uitgetrokken zijn bij artikel 8, zal gedekt worden ofwel bij middel der overschotten van de gewone Begrooting, ofwel bij middel eener leening.

De Minister van Financiën is gemachtigd om, tot beloop van de in voorkomend geval aan te gane leening, Schatkistbons te maken welke interest opbrengen en ten uiterste na vijf jaren betaalbaar zijn.

## ART. 10.

De Regeering is gemachtigd om, bij koninklijk besluit, de buitengewone kredieten overgebracht op het dienstjaar 1913 bij toepassing van artikel 11 der wet van 7 Augustus 1911 en artikel 11 der wet van 18 Mei 1912, te verbinden met de kredieten verleend door de artikelen 1 en 2 der tegenwoordige wet, en de kredieten te vereenigen welke een zelfde voorwerp betreffen.

Te rekenen van 1<sup>er</sup> Januari 1913 mogen gedurende drie jaar, aantekeningen worden gedaan op de kredieten opengesteld door artikelen 1, 2 en 3 der tegenwoordige wet. De op het einde van elk dienstjaar beschikbare overschotten zullen op het volgende jaar

15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État est applicable à ces reports.

worden overgebracht; artikel 32 der wet van 15 Mei 1846 op de Staats-comptabiliteit is van toepassing op deze overdragingen.

Donné à Laeken, le 18 juillet 1913.

Gegeven te Laken, den 18<sup>n</sup> Juli 1913.

**ALBERT.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën,*

M. LEVIE.

---

## **BUDGET EXTRAORDINAIRE**

**BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES  
POUR L'EXERCICE 1913.**

| Articles. | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | MONTANT        | TOTAL           |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|
|           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | des<br>CRÉDITS | par<br>SERVICE. |
|           | <b>1<sup>o</sup> MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                |                 |
| 1         | Achat et appropriation de l'hôtel affecté à la Légation de Belgique à Berlin .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 450,000 »      | 450,000 »       |
|           | <b>2<sup>o</sup> MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                |                 |
| 2         | Tir national. — Établissement d'une zone de protection . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 300,000 »      | 400,000 .       |
| 3         | Sources minérales de Spa. — Frais d'études et premiers travaux d'aménagement . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 100,000 »      |                 |
|           | <b>3<sup>o</sup> MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                |                 |
|           | <b>SERVICES DE L'AGRICULTURE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                |                 |
| 4         | Terrains incultes et bois domaniaux : boisement, assainissement, création de chemins de vidange . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 90,000 »       | 11,235,000 »    |
| 5         | Voirie vicinale. — Travaux de construction . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 500,000 »      |                 |
|           | <b>SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                |                 |
|           | <b>A. Routes.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                |                 |
| 6         | Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'État : création. Subsidés aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'État dans la traverse des agglomérations. Construction de ponts ou subsidés pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsidés aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats . . . . . | 6,800,000 »    | 11,235,000 »    |
|           | <b>B. Bâtiments civils.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                |                 |
| 7         | Palais du Cinquantenaire — Musées royaux des arts décoratifs et industriels .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 425,000 »      | 11,235,000 »    |
| 8         | Mont des Arts — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 308,000 »      |                 |
| 9         | Construction d'un hôtel pour les bureaux du Ministère des Colonies . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 55,000 »       | 11,235,000 »    |
|           | <b>C. Casernement des gendarmeries et bâtiments militaires.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                |                 |
| 10        | Bâtiments militaires dans les places ouvertes — Construction, appropriation, extension et amélioration. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 500,000 »      | 11,235,000 »    |
|           | <b>D. Travaux hydrauliques.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                |                 |
| 11        | Sambre. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 105,000 »      | 11,235,000 »    |
| 12        | Ourthe. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 140,000 »      |                 |
| 13        | Escaut. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 870,000 »      | 11,235,000 »    |
|           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                |                 |

**BEGROOTING DER BUITENGEWONE UITGAVEN  
VOOR HET DIENSTJAAR 1913.**

| Artikels | AANWIJZING DER DIENSTEN.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | BEDRAG<br>der<br>KREDIETEN. | TOTAAL<br>per<br>DIENST. |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
|          | <b>1<sup>o</sup> MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                             |                          |
| 1        | Aankoop en geschiktmaken van het hotel bestemd voor het gezantschap van België te Berlijn. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 450,000 »                   | 450,000 »                |
|          | <b>2<sup>o</sup> MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                             |                          |
| 2        | Nationale Schietbaan. — Inrichting van eene veiligheidstrook . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 300,000 »                   | 400,000 »                |
| 3        | Minerale bronnen van Spa. — Studiekosten en eerste aanlegwerken . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 100,000 »                   |                          |
|          | <b>3<sup>o</sup> MINISTERIE VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                             |                          |
|          | <b>DIENSTEN VAN LANDBOUW.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                             |                          |
| 4        | Braakland en domeinbosschen : bebossching, gezondmaking, aanlegging van ruimingswegen . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 90,000 »                    | 11,255,000 »             |
| 5        | Buurtwegen. — Aanleggingswerken . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 500,000 »                   |                          |
|          | <b>DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                             |                          |
|          | <b>A. Wegen.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                             |                          |
| 6        | Wegen en verbindingen : aanleggen, rechtmaken en verbeteren. Squares en openbare parken afhangende van Staatswegen : inrichting. Toelagen aan de gemeenten voor verbeteringswerken aan de Staatswegen in den doortocht der agglomeratiën. Bouwen van bruggen of toelagen voor dergelijke werken. Naasting van Staatswege van vergunde wegen en bruggen ; toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten voor dergelijke naastingen . . | 6,800,000 »                 |                          |
|          | <b>B. Burgerlijke gebouwen.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                             |                          |
| 7        | Palcis van het Jubelpark. Koninklijke Museums voor versier en nijverheids-kunst . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 425,000 »                   |                          |
| 8        | Kunstberg. — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 308,000 »                   |                          |
| 9        | Oprichting van een hotel voor de bureelen van het Ministerie der Koloniën.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 55,000 »                    |                          |
|          | <b>C. Kazerneering der gendarmeries en krijgsgebouwen.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                             |                          |
| 10       | Krijgsgebouwen in de opene plaatsen. — Aanbouw, inrichting, uitbreiding en verbetering . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 500,000 »                   |                          |
|          | <b>D. Waterwerken.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |                          |
| 11       | Samber. — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 105,000 »                   |                          |
| 12       | Ourlbe. — Onteigeningen en werken . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 140,000 »                   |                          |
| 13       | Schelde. — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 870,000 »                   |                          |

## BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES (suite).

| Articles                                                                 | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | MONTANT<br>des<br>CRÉDITS. | TOTAL<br>par<br>SERVICE. |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------|
| 14                                                                       | Canal de Roulers à la Lys. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 115,000 »                  |                          |
| 15                                                                       | Canal de Selzaete à la Mer du Nord — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 75,000 »                   |                          |
| 16                                                                       | Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 40,000 »                   |                          |
| 17                                                                       | Canaux bouillers. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 200,000 »                  |                          |
| 18                                                                       | Côte. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 850,000 »                  |                          |
| 19                                                                       | Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 70,000 »                   |                          |
| 4 <sup>e</sup> MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER.                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                            |                          |
| 20                                                                       | Chemins de fer. — Voies et travaux, y compris dommages-intérêts pour<br>inexécution de travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 35,450,000 »               | 49,000,000 »             |
| 21                                                                       | Chemins de fer. — Traction et matériel . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 14,500,000 »               |                          |
| 22                                                                       | Office des services électriques. — Premier établissement et extensions d'instal-<br>lations électriques . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1,650,000 »                |                          |
| 5 <sup>e</sup> MINISTÈRE DE LA MARINE, DES POSTES<br>ET DES TÉLÉGRAPHES. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                            |                          |
| 23                                                                       | Construction de deux bateaux-pilotes pour la station des bouches de l'Escaut . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 190,000 »                  | 7,898,750 »              |
| 24                                                                       | Canots de sauvetage et de pilotage pour les stations de Zeebrugge et pour la<br>rade de Flessingue . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 57,000 »                   |                          |
| 25                                                                       | Part d'intervention de la Marine dans les frais de construction d'un château<br>d'eau alimentant Ostende-Maritime, les frais de canalisation, les travaux<br>d'agrandissement des bassins d'Erneghem, etc. — Coût des installations<br>complémentaires du 4 <sup>e</sup> poste de stationnement à l'usage des paquebots sur<br>la rive Est du port d'Ostende. — Construction d'un bâtiment servant de<br>réfectoire et de lavoir pour le personnel de l'atelier de la Marine à Ostende.<br>. . . . . | 88,000 »                   |                          |
| 26                                                                       | Construction de bateaux-transbordeurs pour le service de passage entre<br>Anvers et la Tête-de-Flandre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 450,000 »                  |                          |
| 27                                                                       | Bateaux-phares; acquisition, outillage, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 170,000 »                  |                          |
| 28                                                                       | Bateaux-vedettes et bateaux-garde-pêche. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 580,000 »                  |                          |
| 29                                                                       | Navire pour l'école des mousses. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 90,000 »                   |                          |
| 30                                                                       | Hôtel de l'Administration centrale de la Marine; achat et appropriation . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 435,000 »                  |                          |
| 31                                                                       | Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de<br>locaux, matériel, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 838,750 »                  |                          |
| 32                                                                       | Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils,<br>réseaux, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 5,000,000 »                |                          |
| 6 <sup>e</sup> MINISTÈRE DE LA GUERRE.                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                            |                          |
| 33                                                                       | Service du couchage . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 5,062,000 »                |                          |
| 34                                                                       | Habillement des troupes . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 2,000,000 »                |                          |
| 35                                                                       | Approvisionnements en vivres . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 850,000 »                  |                          |
| 36                                                                       | Armement, munitions, outillage (matériel de tir) pour l'infanterie, la cava-<br>lerie et le génie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 2,000,000 »                |                          |

## BEGROOTING DER BUITENGEWONE UITGAVEN (vervolg).

| Artikels.                                                | AANWIJZING DER DIENSTEN.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | BEDRAG<br>der<br>KREDIETEN. | TOTAAL<br>per<br>DIENST. |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| 14                                                       | Vaart van Roeselare naar de Leie. — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 115,000 »                   |                          |
| 15                                                       | Vaart van Selzaete naar de Noordzee. — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 75,000 »                    |                          |
| 16                                                       | Vaart van Gent naar Terneuzen. — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 40,000 »                    |                          |
| 17                                                       | Koolmijnvaarten — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 290,000 »                   |                          |
| 18                                                       | Kusten. — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 850,000 »                   |                          |
| 19                                                       | Haveninrichtingen van Antwerpen. — Onteigeningen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 70,000 »                    |                          |
| 4° MINISTERIE VAN SPOORWEGEN.                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |                          |
| 20                                                       | Spoorwegen. — Wegen en werken, erinbegrepen schadevergoedingen wegens onuitvoering van werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 33,450,000 »                | 49,600,000 »             |
| 21                                                       | Spoorwegen. — Wegen en werken. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 14,500,000 »                |                          |
| 22                                                       | Ambt der electrische diensten. — Plaatsen en uitbreiden van electrische inrichtingen. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 1,650,000 »                 |                          |
| 5° MINISTERIE VAN ZEEWEZEN, POSTERIJEN<br>EN TELEGRAFEN. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |                          |
| 23                                                       | Aanbouw van twee loodsvaartuigen voor den post der Scheldemonden. . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 100,000 »                   | 7,898,750 »              |
| 24                                                       | Reddings- en loodsbotten voor de posten van Zeebrugge en voor de reede van Vlissingen. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 57,000 »                    |                          |
| 25                                                       | Aandeel van het Zeewezen in de kosten van aanbouw van eenen watertoren tot voeding van Oostende-Zeewijk, de kosten van geleiding, de werken van vergrooting der konnen van Eerneghem, enz. — Kosten der aanvullingsinrichtingen van den 4 <sup>en</sup> stationeerpost ten gebuik der pakketboten op den Oosteroever der haven van Oostende. Stichting van een gebouw dienende tot schaft- en waschhuis voor het personeel der werkplaats van het Zeewezen te Oostende. . . . . | 88,000 »                    |                          |
| 26                                                       | Aanbouw van overzetboten voor den veerdienst tusschen Antwerpen en het Vlaamsche Hoofd. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 450,000 »                   |                          |
| 27                                                       | Lichtboten; aankoop; toerusting, enz. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 170,000 »                   |                          |
| 28                                                       | Wachtboten en boten voor de bewaking der visscherij. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 580,000 »                   |                          |
| 29                                                       | Schip voor de schoepjongensschool. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 90,000 »                    |                          |
| 30                                                       | Hotel van het Middenbeheer van het Zeewezen; aankoop en geschiktmaking. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 455,000 »                   |                          |
| 31                                                       | Posterijen. — Maken, vergrooten, inrichten en bemeubelen van lokalen, materieel, enz. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 858,750 »                   |                          |
| 32                                                       | Telegrafen en telefonen. — Nieuwe lijnen, gebouwen, toestellen, netten, enz. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 5,000,000 »                 |                          |
| 6° MINISTERIE VAN OORLOG.                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |                          |
| 33                                                       | Slapingsdienst. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 3,002,000 »                 |                          |
| 34                                                       | Kleeding der troepen. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 2,000,000 »                 |                          |
| 35                                                       | Voorraad en levensmiddelen. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 850,000 »                   |                          |
| 36                                                       | Bewapening, munities, gereedschap (schietmaterieel) voor de infanterie, de cavalerie en de genie. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 2,000,000 »                 |                          |

**BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES (suite.)**

| Articles.                                                                        | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                           | MONTANT         | TOTAL               |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------|
|                                                                                  |                                                                                                                                                                                     | des<br>CRÉDITS. | par<br>SERVICE.     |
| 37                                                                               | Charroi, avec harnais, pour l'infanterie, la cavalerie et le service hospitalier.                                                                                                   | 500,000 »       | 26,462,000 »        |
| 38                                                                               | Matériel, munitions et harnais pour l'artillerie de campagne . . . . .                                                                                                              | 1,000,000 »     |                     |
| 39                                                                               | Achat du matériel de guerre des unités du génie . . . . .                                                                                                                           | 500,000 »       |                     |
| 40                                                                               | Armement de l'artillerie de campagne . . . . .                                                                                                                                      | 500,000 »       |                     |
| 41                                                                               | Armement des nouveaux ouvrages défensifs — autres que ceux de l'Es-<br>caut — en construction dans la position fortifiée d'Auvers . . . . .                                         | 6,000,000 »     |                     |
| 42                                                                               | Bâtiments militaires et camps d'instruction; acquisitions; travaux de con-<br>struction, d'aménagement d'amélioration, etc; ameublement. . . . .                                    | 9,000,000 »     |                     |
| 43                                                                               | Munitions pour mitrailleuses. . . . .                                                                                                                                               | 740,000 »       |                     |
| 44                                                                               | Armement complémentaire d'une partie des caves à canons des coffres flau-<br>quants à deux étages de feu des forts de la Meuse. . . . .                                             | 310,000 »       | 1,400,000 »         |
| <b>7<sup>e</sup> MINISTÈRE DES FINANCES.</b>                                     |                                                                                                                                                                                     |                 |                     |
| 45                                                                               | Appropriation des terrains provenant du démantèlement des places fortes .                                                                                                           | 200,000 »       |                     |
| 46                                                                               | Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre<br>ou à régulariser les limites des propriétés de l'Etat, notamment des dunes<br>domaniales . . . . . | 900,000 »       |                     |
| 47                                                                               | Acquisition, aménagement et construction de locaux pour le service de la<br>conservation des hypothèques et autres services similaires. . . . .                                     | 300,000 »       |                     |
| <b>TOTAL DE L'ARTICLE 1<sup>er</sup> DU BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.</b> |                                                                                                                                                                                     | fr.             | <b>97,445,750 »</b> |

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 18 juillet 1913.

**ALBERT.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,***M. LEVIE.**



## BEGROOTING DER BUITENGEWONE UITGAVEN (vervolg).

| Artikels.                                                                  | AANWIJZING DER DIENSTEN.                                                                                                                                                           | BEDRAG            | TOTAAL         |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------|
|                                                                            |                                                                                                                                                                                    | der<br>KREDIETEN. | per<br>DIENST. |
| 37                                                                         | Voertuigen, met paardetuigen, voor de infanterie, de cavalerie en den dienst der hospitalen te velde . . . . .                                                                     | 530,000 »         | 26,462,000 »   |
| 38                                                                         | Materieel, munities en paardetuigen voor de veldartillerie . . . . .                                                                                                               | 1,000,000 »       |                |
| 39                                                                         | Aankoop van krijgsmaterieel van de eenheden der genie . . . . .                                                                                                                    | 500,000 »         |                |
| 40                                                                         | Bewapening der veld-artillerie . . . . .                                                                                                                                           | 500,000 »         |                |
| 41                                                                         | Bewapening der nieuwe verdedigingswerken — ander dan deze der Schelde — in opbouw in de verdedigingsstelling Antwerpen . . . . .                                                   | 6,000,000 »       |                |
| 42                                                                         | Militaire gebouwen en onderrichtingskampen; aankoop; werken tot opbouw, geschiktmaken, verbeteren, enz.; meubilering . . . . .                                                     | 9,000,000 »       |                |
| 43                                                                         | Munities voor mitrailleurs . . . . .                                                                                                                                               | 740,000 »         |                |
| 44                                                                         | Bijkomende bewapening van een deel der kelders tot kanonnen der flank-kollers met twee vuurverdiepingen der forten der Maas . . . . .                                              | 510,000 »         | 1,400,000 »    |
| <b>7<sup>e</sup> MINISTERIE VAN FINANCIËN.</b>                             |                                                                                                                                                                                    |                   |                |
| 45                                                                         | Geschiktmaken van gronden voortkomende van het slechten van vestingen . . . . .                                                                                                    | 200,000 »         |                |
| 46                                                                         | Aankoop van onroerende goederen tot vergrooting van het boschdomein en tot uitbreiding of regeling van de grenzen der Staatseigendommen en voornamelijk der Staatsduinen . . . . . | 900,000 »         |                |
| 47                                                                         | Aankoop, inrichting en aanbouw van lokalen voor den dienst der hypotheekbewaring en andere verwante diensten . . . . .                                                             | 500,000 »         |                |
| TOTAAL VAN HET ARTIKEL 1 DER BEGROOTING VAN BUITENGEWONE UITGAVEN. . . . . |                                                                                                                                                                                    | fr.               | 97,445,750 »   |

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit van 18<sup>de</sup> Juli 1913

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :  
De Minister van Financiën,  
M. LEVIE.

(50)

# ANNEXES

## Annexe A.

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

#### Relevé des principaux travaux en cours en décembre 1912.

##### A. — ROUTES.

| Désignation des travaux.                                                                                                                                                            | Montant<br>de<br>l'entreprise. | État<br>d'avancement<br>des travaux. | Epoque probable<br>de<br>l'achèvement des travaux. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Réfection extraordinaire du pavage de la route de Bruxelles vers Bréda entre Malines et l'entrée de la traverse de Mortsel.                                                         | 116,906 78                     | 2/10                                 | En 1913.                                           |
| Amélioration de la section de route de Diest à Turnhout comprise entre l'origine de la traverse de Gheel et Gheel-Canal. — Cahier des charges n° 14 de 1912.                        | 182,870 »                      | 2/10                                 | En 1913.                                           |
| Réfection extraordinaire du pavage d'une section de la route de Bruxelles vers Bréda, ainsi que du pavage de la route de Brassehaet à Esschen. — Cahier des charges n° 189 de 1911. | 406,778 »                      | 5/10                                 | En 1913.                                           |
| Construction de la route de Poppel vers Baerle-Nassau jusqu'à la frontière hollandaise.                                                                                             | 105,975 97                     | 1/10                                 | En 1913.                                           |
| Place hexagonale, avenue Eugène Plasky, subsidé de la commune de Schaerbeek.                                                                                                        | 95,000 »                       | 5/10                                 | En 1913.                                           |
| Travaux de placement de bordures et d'amélioration de trottoirs, avenue de Ter-vueren et dépendances.                                                                               | 83,130 »                       | 7 <sup>3</sup> /10                   | En 1913.                                           |
| Construction d'un égout collecteur au boulevard de Grande Ceinture — Subsidé de la commune de Woluwe-Saint-Lambert.                                                                 | 66,000 »                       | 10/10                                | Terminé.                                           |
| Réfection extraordinaire de la route de Bruxelles à Ostende, par Gand et Bruges, sur le territoire des communes d'Assche, d'Esschene et de Hekelgem.                                | 316,600 »                      | 9.9/10                               | En 1913.                                           |
| Travaux de réfection extraordinaire de la route de Namur à Nivelles entre la limite de la province de Brabant et les Quatre-Bras.                                                   | 251,661 28                     | 4/10                                 | En 1913.                                           |

| Désignation des travaux.                                                                                                                                                                                                                                   | Montant de l'entreprise. | Etat d'avancement des travaux. | Epoque probable de l'achèvement des travaux. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------|
| Travaux de réfection extraordinaire de la route de Bruxelles vers Roerloi par Mont-Saint-Jean et Charleroi.                                                                                                                                                | 591,942 »                | 2/10                           | En 1914.                                     |
| Travaux de réfection extraordinaire de la route de Namur à Nivelles.                                                                                                                                                                                       | 55,835 »                 | 2/10                           | En 1913.                                     |
| Réfection extraordinaire du pavage des routes de Bruxelles vers Valenciennes et Maubeuge, par Mons, et de Bruxelles vers Lille, par Hal et Tournai. Section commune comprise entre la Roue et Hal.                                                         | 779,306 86               | 9.9/10                         | En 1913                                      |
| Travaux de réfection extraordinaire de la route de Bruxelles à Liège, par Louvain et Tirlemont, sur l'étendue et aux abords de la « Montaigne de Fer » sous les communes de Velthem et Winxele.                                                            | 100,700 »                | 9.7/10                         | En 1913.                                     |
| Route de Bruxelles à Namur, par Gembloux. — Travaux de réfection extraordinaire de ladite route sur le territoire d'Overyssche entre Notre-Dame-au-Bois et l'agglomération de la commune précitée.                                                         | 131,250 »                | —                              | Terminés.                                    |
| Achèvement de l'avenue de Knoeke-village à la mer sur le territoire de Knoeke, et des travaux d'amélioration de la route de Westcapelle à Knoeke-village, sur le territoire de ces deux communes.                                                          | 276,982 »                | 8/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux de réfection de la chaussée de la route de Bruxelles, par Gand, Bruges et Ghislennes, à Ostende, dans les traverses de Jabbeke et de Ghislennes.                                                                                                   | 51,832 »                 | 5/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux d'amélioration de la route de Gand, par Deynze, Thielt et Thourout, à Ostende, dans la traverse de Lichtervelde.                                                                                                                                   | 63,809 »                 | 1/100                          | En 1913.                                     |
| Travaux d'amélioration de pavages à exécuter à la route de Roulers à Ingelmunster, sur les territoires de Rumbeke et d'Iseghem.                                                                                                                            | 159,900 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux de reconstruction des pavages de la route de Gand, par Courtrai, à Lille, dans la traverse de Courtrai.                                                                                                                                            | 79,830 »                 | 2/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux de reconstruction en empierrement et pavages de la chaussée pavée de la section d'Ypres à Poperinghe, de la route de Courtrai, par Ypres et Poperinghe, vers Dunkerque, sur les territoires des communes d'Ypres, de Vlaardinghe et de Poperinghe. | 143,780 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux d'établissement d'une chaussée pavée à l'emplacement du boulevard projeté entre Heyst-Ecluses et Heyst, sur le territoire de la commune de Heyst.                                                                                                  | 104,000 »                | 19/20                          | En 1913.                                     |
| Repavage de la place Vander Sweep, à Ostende.                                                                                                                                                                                                              | 49,016 »                 | 2/10                           | En 1913.                                     |
| Route d'Anvers à Lille. — Travaux de pavage d'une section comprenant la rue d'Anvers et la chaussée d'Anvers sur le territoire de la ville de Gand.                                                                                                        | 61,370 »                 | 8/10                           | En 1913.                                     |

| Désignation des travaux.                                                                                                                                                                         | Montant de l'entreprise. | État d'avancement des travaux. | Epoque probable de l'achèvement des travaux. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------|
| Route de Saint-Nicolas à Grammont. — Travaux de réfection du pavage de la partie comprise entre la Grand'Place de Saint-Nicolas et le passage à niveau de Waesmunster.                           | 295,982 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Route de Bruxelles à Ostende. — Travaux de réfection extraordinaires entre le village d'Oordegem et le passage à niveau de Quatrecht.                                                            | 359,890 »                | 7/10                           | En 1913.                                     |
| Route de Bruxelles à Ostende. — Travaux de réfection extraordinaires entre Alost et Oordegem.                                                                                                    | 462,415 »                | 9.5/10                         | En 1913.                                     |
| Routes de Gand à Courtrai et de Gand à Audenarde. — Travaux de réfection de pavages sur le territoire de la ville de Gand.                                                                       | 262,117 »                | 7/10                           | En 1913.                                     |
| Route d'Audenarde à Grammont. — Travaux d'amélioration d'une partie du pavage et de construction d'une piste cyclable.                                                                           | 147,960 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Route de Deynze à Thielt. — Travaux de construction d'un empièchement sur le territoire des communes de Deynze, Grammene et Woutergem.                                                           | 79,590 »                 | 6/10                           | En 1913.                                     |
| Route de Gand à Courtrai. — Travaux de réfection extraordinaires du pavage de la piste cyclable d'une partie de la route, sur le territoire d'Olsene et de Zulte.                                | 231,000 »                | 7/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux de réfection de la route de Bruxelles vers Lille (section Ath-Leuze), sur les territoires d'Ath, Irchonwelz, Villers-Saint-Amand, Ligne, Blicquy, Chapelle-à-Oye et Chapelle-à-Wattines. | 413,249 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux d'amélioration de la route de Bruxelles, par Mons, vers Valenciennes, sur le territoire de Casteau.                                                                                      | 107,500 »                | 5/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux d'amélioration de la route de Mons, par Beaumont et Chimay, vers Rocroy, sur les territoires de Solre-sur-Sambre, Monagnies-Saint-Christophe et Beaumont.                                | 316,000 »                | 2/10                           | En 1913.                                     |
| Route de Liège vers Tongres. — Amélioration à Voroux-Lantin, Juprelle et Wihogne.                                                                                                                | 111,900 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Amélioration des routes de Liège à Aywaille, de Trooz à Remouchamps et de Louvetgné à Theux.                                                                                                     | 198,786 »                | 6/10                           | En 1913.                                     |
| Raccordement de la route d'Eupen à Malmédy avec celle de Jalhay vers la Baraque Michel.                                                                                                          | 86,800 »                 | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Travaux de pavage d'empierrement à exécuter sur la route de Liège à Aix-la-Chapelle entre Herve et la frontière allemande, sur celles de Xhawirs à Nazareth et de Battice à Maestricht.          | 226,290 »                | 7/9                            | En 1913.                                     |
| Rechargements généraux cylindrés des routes de Berneau vers Vaels, de Battice à La Planck et de Battice à Maestricht.                                                                            | 92,000 »                 | 4/10                           | En 1913.                                     |

| Désignation des travaux.                                                                                                                                                                                                                                                      | Montant<br>de<br>l'entreprise. | État<br>d'avancement<br>des travaux | Époque probable<br>de<br>l'achèvement des travaux. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Réfection extraordinaire de la route de Liège à Namur, communes d'Amay, d'Ampsin, d'Antheit et de Huy.                                                                                                                                                                        | 117,700 »                      | 4/10                                | En 1913.                                           |
| Travaux d'amélioration, de réfection et d'élargissement de pavage et de reconstruction d'empierrement d'une section de la route de Bourg-Léopold à Maeseyck                                                                                                                   | 153,000 »                      | 8/10                                | En 1913.                                           |
| Travaux d'amélioration et de réfection d'une partie de la route de Liège à Bois-le-Duc, depuis l'origine de la rue Neuve, à Hasselt, jusqu'à la borne kilométrique n° 43 de Zonhoven.                                                                                         | 225,625 »                      | 4/10                                | En 1913.                                           |
| Travaux d'amélioration de la route de Saint-Trond à Herck-la-Ville, sur le territoire des communes de Saint-Trond, Gorssum, Binderveld et de Nieuwerkerken.                                                                                                                   | 97,442 »                       | 3/10                                | En 1913.                                           |
| Travaux de réfection de pavage et de construction d'empierrement d'une partie de la route de Liège à Bois-le-Duc, sur le territoire des communes de Freeren, Tongres, Neerrepen, Overrepen, Vliermael, Gors-op-Leeuw et Guygoven.                                             | 190 000 »                      | 9.9/10                              | En 1913.                                           |
| Travaux de réfection de la route de Wareme à Vliermael, sur le territoire des communes de Roelenge, Marlinne, Heers et Petit-Jamine.                                                                                                                                          | 137,440 »                      | 9.5/10                              | En 1913.                                           |
| Travaux de réfection de pavage et d'amélioration à exécuter à la route de Bruxelles à Liège, entre Saint-Trond et la limite de la province de Liège, sur le territoire des communes de Saint-Trond, Brusthem, Grand-Jamine, Engelmanshoven et Gelinden (1 <sup>re</sup> lot). | 153,740 »                      | 1.5/10                              | En 1913.                                           |
| Travaux de réfection de pavage et d'amélioration à exécuter à la route de Bruxelles à Liège, entre Saint-Trond et la limite de la province de Liège, sur le territoire des communes de Gelinden, Petit-Jamine et Heers.                                                       | 145,000 »                      | 3.5/10                              | En 1913.                                           |
| Travaux d'amélioration d'une partie de la route de Tongres à Bilsen, sur le territoire des communes de Tongres, Rixingen, Henis, Hoesselt et Bilsen                                                                                                                           | 119,800 »                      | 9/10                                | En 1913.                                           |
| Construction d'une route de Kinroy à Neer-Oeteren                                                                                                                                                                                                                             | 399,988 »                      | 2/10                                | En 1913.                                           |
| Construction de la 3 <sup>e</sup> section de la route de Heusden à Brée, comprise entre le chemin communal de Meeuwen à Ellicum et la route d'Asch, par Brée, à Hamont, au lieu dit « Muyzendyck » (1 <sup>re</sup> branche).                                                 | 278,466 »                      | 3/100                               | En 1913.                                           |
| Construction de l'embranchement de la 3 <sup>e</sup> section de la route de Heusden à Brée reliant Meeuwen à Brée, en passant par le hameau de Soetebeek (commune de Wyshagen).                                                                                               | 214,400 »                      | 7/100                               | En 1913.                                           |
| Réfection extraordinaire de chaussées empierrées.                                                                                                                                                                                                                             | 144,000 »                      | 9/10                                | En 1913.                                           |
| Travaux de redressement de la route de Linglez à Cugnon dans la traverse de Mortehan.                                                                                                                                                                                         | 76,361 »                       | 3/10                                | En 1913.                                           |

| Désignation des travaux.                                                                                                                                      | Montant<br>de<br>l'entreprise. | État<br>d'avancement<br>des travaux. | Époque probable<br>de<br>l'achèvement des travaux. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Travaux de construction de la route de Barvaux vers Tohogne sur le territoire de la commune de Barvaux.                                                       | 96,400 »                       | 9/10                                 | En 1913.                                           |
| Travaux de construction d'un boulevard circulaire reliant la gare de Namur au plateau de la Citadelle. Section de l'avenue de La Plante à l'entrée du Donjon. | 297,400 »                      | 8/10                                 | En 1913.                                           |
| Réfection de diverses sections des chaussées empierrées des routes de Namur à Hannut et de Champion à Wasseiges.                                              | 99,974 »                       | 8,5/10                               | En 1913.                                           |
| Travaux de pavage à exécuter à la route de Ligny à Anthé, dans la traverse de Tamines.                                                                        | 185,815 »                      | 4/10                                 | En 1913.                                           |
| Travaux de redressement de la route de Branchon à Forville, dans la traverse d'Hemptinne.                                                                     | 89,790 »                       | 9/10                                 | En 1913.                                           |
| Travaux de pavage de la route de Namèche à Gramptinne, sur les territoires de Thon-Samson, Maizeret et Mozet.                                                 | 126,850 »                      | 3/10                                 | En 1913.                                           |
| Travaux de pavage de la route de Goyet à Strud dans la traverse de Mozet.                                                                                     | 57,728 »                       | 8/10                                 | 30 septembre 1913.                                 |
| Rectification d'une section de la route d'Hastière au Bac du Prince.                                                                                          | 39,027 »                       | 5/10                                 | En 1913.                                           |
| Réfection des routes de Falmignoul à Bouillon et de Dions à Barvaux.                                                                                          | 99,370 »                       | 1/10                                 | En 1913.                                           |

## B. — BATIMENTS CIVILS.

| Désignation des travaux.                                                                                                                         | Montant<br>de<br>l'entreprise. | État<br>d'avancement<br>des travaux. | Époque probable<br>de<br>l'achèvement des travaux. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>Palais du Cinquantenaire<br/>à Bruxelles.</b>                                                                                                 |                                |                                      |                                                    |
| Fourniture et pose de parquets au Musée<br>d'anciennes industries d'art et d'antiquités.                                                         | 70,155 72                      | —                                    | Terminé.                                           |
| Chauffage et ventilation des locaux des<br>Musées établis dans l'aile gauche.                                                                    | 307,128 50                     | 7/10                                 | En 1913.                                           |
| Grosse construction, mise sous toit incluse,<br>du Musée d'anciennes industries d'art et<br>d'antiquités, y compris les travaux en<br>béton armé | 2 019,336 91                   | —                                    | Terminé,                                           |
| Fourniture et pose de châssis dans les<br>locaux du Musée d'anciennes industries<br>d'art et d'antiquités.                                       | 61,853 40                      | —                                    | Terminé.                                           |



## C. — TRAVAUX HYDRAULIQUES.

| Désignation des travaux.                                                                                     | Montant de l'entreprise. | État d'avancement des travaux. | Époque probable de l'achèvement des travaux. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------|
| Meuse. — Construction d'une écluse à Selayn, et rectification aux abords.                                    | 775,000 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Meuse. — Construction d'un mur de quai à Angleur, et ouvrages accessoires.                                   | 261,000 »                | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Sambre. — Rectification à Couillet et élargissement de la dérivation.                                        | 147,700 »                | 3/10                           | En 1913.                                     |
| Sambre. — Reconstruction du pont de Mornimont.                                                               | 113,100 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Ourthe. — Normalisation dans la traverse de Bomal.                                                           | 87,654 »                 | 6/10                           | En 1913.                                     |
| Canal de Liège à Maestricht. — Dragages.                                                                     | 193,500 »                | 4/10                           | En 1914.                                     |
| Escaut. — Construction de nouveaux murs de quai à Tamise.                                                    | 935,503 45               | 9.9/10                         | En 1913.                                     |
| Escaut. — Amélioration entre Wetteren et le pont de Berlaere-Schoonaerde.                                    | 1,207,790 54             | 8/10                           | En 1914.                                     |
| Escaut. — Dragages en aval du Rupel.                                                                         | Indéterminé.             | —                              | Indéterminé.                                 |
| Canal de Bruges à Ostende. — Approfondissement entre Zandvoorde et Slykens.                                  | 99,999 »                 | Travaux entamés.               | En 1913.                                     |
| Canal de Gand à Terneuzen. — Construction de la superstructure métallique du pont-route de Selzaete.         | 465,000 »                | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Canal de Gand à Terneuzen. — Construction de cabines de manœuvre du nouveau pont-route de Selzaete.          | 70,846 »                 | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Canal de Gand à Terneuzen. — Appareils de manœuvre aux ponts de Langerbrugge et de Terdonck.                 | 55,000 »                 | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Canal de Gand à Terneuzen. — Démolition de l'ancien pont-route de Selzaete.                                  | 69,000 »                 | 3/10                           | En 1913.                                     |
| Lys. — Amélioration dans la traverse de Courtrai.                                                            | 252,998 21               | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Démolition du pont tournant de la Porte d'Anvers, à Gand, et construction des culées du pont-levant projeté. | 110,515 »                | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Canal de Roulers à la Lys. — Nouveau pont tournant d'Ingelmunster. Construction.                             | 60,949 »                 | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Canal de Charleroi à Bruxelles :                                                                             |                          |                                |                                              |
| a) Mise à grande section entre les écluses nos 33 et 40 actuelles :                                          | 3,030,000 »              | 9.9/10                         | En 1913.                                     |

| Désignation des travaux.                                                                                                                                                                         | Montant de l'entreprise. | État d'avancement des travaux. | Époque probable de l'achèvement des travaux. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------|
| b) Construction des écluses n°s 41/N et 42/N;                                                                                                                                                    | 1,262,000 »              | 9.9/10                         | En 1913.                                     |
| c) Élargissement entre l'écluse n° 40 actuelle et le nouveau pont d'Asquimpont, à Ittre;                                                                                                         | 1,320,000 »              | 9.9/10                         | En 1913.                                     |
| d) Mise à grande section entre les écluses n°s 23 et 34;                                                                                                                                         | 3,019,750 »              | 9.9/10                         | En 1913.                                     |
| e) Alimentation complémentaire . . .                                                                                                                                                             | 450,000 »                | 4/10                           | En 1913.                                     |
| Canal du Centre :                                                                                                                                                                                |                          |                                |                                              |
| a) Construction des parties métalliques des ascenseurs n°s 2, 3 et 4;                                                                                                                            | 2,127,756 11             | Les travaux sont en cours.     | En 1913.                                     |
| b) Fourniture de la grosse chaudronnerie des ascenseurs n°s 2, 3 et 4;                                                                                                                           | 653,327 90               | Id.                            | En 1913.                                     |
| c) Travaux d'étanchement et de consolidation à Houdeng-Aimeries, Thieu et Ville-sur-Haine;                                                                                                       | 175,800 »                | 3/10                           | En 1913.                                     |
| d) Travaux de recherche et de rétablissement de l'ancien conduit du charbonnage de Strépy-Bracquegnies et de ses embranchements, passant sous le canal aux abords du pont-levis de Bracquegnies. | 110,000 »                | 9.9/10                         | En 1913.                                     |
| Canal de Bruges à Ostende. — Aménagement de la partie de la dérivation en amont du bassin d'évolution, à Ostende.                                                                                | 1,446,598 42             | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Port de Zeebrugge :                                                                                                                                                                              |                          |                                |                                              |
| a) Construction du bâtiment des services de l'Etat;                                                                                                                                              | 896,900 »                | 7.8/10                         | En 1913.                                     |
| b) Travaux de chauffage et de ventilation;                                                                                                                                                       | 17,838 85                | 8/10                           | En 1913.                                     |
| c) Travaux de parachèvement du bâtiment;                                                                                                                                                         | 135,192 77               | 1/20                           | En 1913.                                     |
| d) Travaux de prolongement, vers l'ouest, de la digue de mer à Zeebrugge.                                                                                                                        | 232,074 88               | 8/10                           | En 1913.                                     |
| Port de Blankenberghe. — Construction d'un abri.                                                                                                                                                 | 84,313 »                 | 3/10                           | En 1913.                                     |
| Port de Nieuport :                                                                                                                                                                               |                          |                                |                                              |
| a) Prolongement du mur de quai;                                                                                                                                                                  | 134,200 »                | 2/10                           | En 1913.                                     |
| b) Construction d'un banc de carénage avec gril et appontement en charpente.                                                                                                                     | 180,939 93               | 9/10                           | En 1913.                                     |
| Établissement d'un ascenseur électrique pour chariots au canal au Sucre, à Anvers.                                                                                                               | 132,000 »                | 7/10                           | En 1913.                                     |
| Construction du tronçon Sud du bassin-canal et des deux darses correspondantes faisant partie des travaux d'ensemble projetés au nord d'Anvers.                                                  | 13,212,024 »             | 8/10                           | En 1914.                                     |

| Désignation des travaux.                                                                                                                           | Montant<br>de<br>l'entreprise.                            | État<br>d'avancement<br>des travaux. | Époque probable<br>de<br>l'achèvement des travaux. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Construction du tronçon de la dérivation du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, comprise entre la route vers Eeckeren et le bassin Lefebvre. | 583,000 »<br>Non compris les travaux à bordereau de prix. | Travaux entamés.                     | En 1915.                                           |
| Escaut. — Travaux préparatoires d'établissement d'un embarcadère flottant à Sainte-Anne.                                                           | 87,468 58                                                 | 9.9/10                               | En 1913.                                           |
| Escaut. — Construction d'un hangar métallique et d'un embarcadère devant Anvers, en aval du Belvédère.                                             | 54,500 »                                                  | 7/10                                 | En 1913.                                           |
| Escaut. — Travaux d'établissement d'un embarcadère flottant à Sainte-Anne.                                                                         | 952,000 »                                                 | 5.5/10                               | En 1913.                                           |

## Annexe B.

## MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER.

**Relevé des travaux de premier établissement, d'extension  
et de parachèvement  
du réseau en cours d'exécution.**

A. — *Travaux pour lesquels les crédits ont été votés globalement.*

| Description très sommaire<br>des travaux en cours.                                                                                                                                               | Montant<br>de la<br>dépense totale<br>prévue. | État actuel des travaux.<br>—<br>Dépense à faire<br>pour leur achèvement.                                                                                               | Époque probable<br>à laquelle les travaux<br>seront terminés. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Adinkerke : Aménagement de la station et construction d'un bâtiment des recettes et d'un hangar à marchandises.                                                                                  | 300,000 »                                     | Le hangar à marchandises est achevé. On commencera prochainement la construction du bâtiment des recettes. — 246,000 francs.                                            | En 1913.                                                      |
| Ans : Aménagement de la station.                                                                                                                                                                 | 840,000 »                                     | Le viaduc métallique est terminé. Il reste à exécuter des travaux de terrassements et de voies. — 286,000 francs.                                                       | En 1913.                                                      |
| Ans-Est : Aménagement                                                                                                                                                                            | 800,000 »                                     | On achète les terrains. — 732,000 francs.                                                                                                                               | En 1915.                                                      |
| Anvers : Relèvement et prolongement de la ligne stratégique d'Anvers au-dessus de la ligne rapide d'Anvers à Bruxelles et son raccordement à Mortsel, à la ligne d'Anvers à Lierre par Bouchout. | 750,000 »                                     | En cours d'exécution. — 300,000 francs.                                                                                                                                 | En 1915 <sup>(1)</sup> .                                      |
| Anvers-Dam à Eeckeren : Relèvement de la ligne de la Hollande, modifications aux voies principales et travaux divers.                                                                            | 247,700 »                                     | Les travaux de remblais se poursuivent. — 160,000 francs.                                                                                                               | Indéterminé.                                                  |
| Arlon : Allongement de la gare aux cokes et amélioration des installations à voyageurs.                                                                                                          | 700,000 »                                     | Les travaux d'allongement de la gare aux cokes sont en cours d'exécution. On a entamé la reconstruction du viaduc inférieur de la route de Sesselich. — 540,000 francs. | En 1914.                                                      |
| Athus à la Meuse : Travaux relatifs à la mise à double voie de la ligne entre les stations de Bertrix et de Gedinne.                                                                             | 1,436,563 »                                   | Les travaux sont en cours d'exécution. — 762,000 francs.                                                                                                                | En 1913.                                                      |
| Bertrix : Aménagement transitoire.                                                                                                                                                               | 450,000 »                                     | Les terrains sont acquis et les remblais sont entamés. — 380,000 francs.                                                                                                | En 1913.                                                      |

(1) La date probable d'achèvement indiquée en 1912 a dû être reculée parce que l'État n'a pas été mis en possession des terrains en temps utile.

| Description très sommaire<br>des travaux en cours.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Montant<br>de la<br>dépense totale<br>prévue. | État actuel des travaux.<br>—<br>Dépense à faire<br>pour leur achèvement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Epoque probable<br>à laquelle les travaux<br>seront terminés.     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Bertrix à Muno : Construction<br>de la ligne.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 47,160,000 »                                  | Les travaux sont en cours d'exécution. — 3,500,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | En 1913.                                                          |
| Bois de Breux : Transformation<br>en station de la halte.                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 225,000 »                                     | Les terrains sont acquis. —<br>440,000 francs.<br>(Les travaux seront entamés au<br>printemps 1913.)                                                                                                                                                                                                                                                                                    | En 1913.                                                          |
| Bressoux : Construction d'une<br>gare à marchandises.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 4,600,000 »                                   | On achète les terrains. —<br>3,500,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | —                                                                 |
| Bruges : Détournement de la<br>ligne de Bruges à Courtrai<br>entre les stations de Bruges et<br>Lophem. Construction d'ou-<br>vrages et établissement des<br>voies principales pour trains<br>de marchandises entre Ost-<br>camp et la nouvelle gare de<br>Bruges. Relèvement de la ligne<br>de Gand à Bruges, aux abords<br>de cette dernière station. | 983,000 »                                     | En cours d'exécution. — 741,000<br>francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | En 1913.                                                          |
| Bruxelles-Midi à Gand-Saint-<br>Pierre : Construction de la<br>ligne et installation de la nou-<br>velle gare de Gand-Saint-<br>Pierre (non compris le bâti-<br>ment).                                                                                                                                                                                  | 27,337,300 »                                  | Les travaux sont en cours d'exé-<br>cution. — 9,400,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | La section de Den-<br>derleew à Gand-<br>Saint-Pierre en<br>1914. |
| Bruxelles-Midi : Établissement<br>d'une nouvelle gare à mar-<br>chandises à la Petite-Ile (non<br>compris les bâtiments, hangar<br>aux marchandises, etc.), y<br>compris le relèvement des<br>lignes vers Hal et vers Luttre.                                                                                                                           | 10,000,000 »                                  | En cours d'exécution. — 8 mil-<br>lions, 427,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | En 1913.                                                          |
| Bruxelles-Midi : Construction<br>d'un hangar à marchandises.                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 1,291,000 »                                   | En cours d'exécution. — 1 mil-<br>lion, 191,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | En 1914.                                                          |
| Chénée à Micheroux : Établis-<br>sement de la double voie.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 690,000 »                                     | En cours d'exécution. — 259,000<br>francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | En 1913 (1).                                                      |
| Charleroi-Sud : Nouvel aména-<br>gement de la gare et de la<br>dépendance de Charleroi-Sud-<br>Quai.                                                                                                                                                                                                                                                    | 4,100,000 »                                   | Les couloirs sont virés, les<br>nouveaux quais à voyageurs<br>et les abris métalliques sur<br>les quais extérieurs sont ter-<br>minés. Les travaux d'aména-<br>gement de la dépendance de<br>Charleroi-Sud-Quai ne peu-<br>vent être continués parce que<br>l'État ne possède pas encore<br>tous les terrains. On modifie<br>les voies des cours aux mar-<br>chandises. — 3,600,000 fr. | En 1914.                                                          |
| Chénée : Aménagement . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 154,000 »                                     | On achète les terrains. —<br>137,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | En 1914.                                                          |
| Cheratte : Aménagement. . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 320,000 »                                     | On achète les terrains. —<br>280,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | En 1915.                                                          |
| Comblain-la-Tour : Aménage-<br>ment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 210,000 »                                     | Les terrains sont acquis. Les<br>travaux sont en cours d'exé-<br>cution. — 194,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | En 1913.                                                          |
| Couillet-Montignies : Aménage-<br>ment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 2,800,000 »                                   | En cours d'exécution. — 1 mil-<br>lion 424,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | En 1915 (2).                                                      |

(1) Date reculée par suite du retard dans l'exécution de l'entreprise des terrassements.

(2) Date approximative. L'établissement du pont sur la Sambre, que comporte l'aménagement, devant se concilier avec le détournement de cette rivière projetée par le Département des Travaux publics.

| Description très sommaire<br>des travaux en cours.                                                                                                                                                                                                                                 | Montant<br>de la<br>dépense totale<br>prévue.   | État actuel des travaux.<br>—<br>Dépense à faire<br>pour leur achèvement.                                                                                                                                                                                                                                                    | Époque probable<br>à laquelle les travaux<br>seront terminés.                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Courtrai : gare de formation :<br>Aménagement.                                                                                                                                                                                                                                     | 2,250,000 »                                     | Les terrains sont acquis. Les<br>travaux de terrassements et<br>de pose des voies sont en<br>cours d'exécution. — 818,000<br>francs.                                                                                                                                                                                         | Fin 1914.                                                                                |
| Courtrai (gare aux marchan-<br>dises) : Travaux de terrasse-<br>ments, y compris le relève-<br>ment des voies de la Flandre<br>occidentale, la construction<br>d'un pont sur la Lys et déri-<br>vation de celle-ci et construc-<br>tion d'un pont sur la rue des<br>Blanchisseurs. | 684,431 »                                       | Une partie des remblais est<br>exécutée. — 614,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                   | En 1915.                                                                                 |
| Déplacement du chemin de fer<br>de ceinture de Bruxelles sur<br>le territoire de Schaerbeek.                                                                                                                                                                                       | 4,737,570 »<br>non compris la<br>signalisation. | Les travaux des deux premiers<br>tronçons du détournement<br>sont terminés, mais ces tron-<br>çons ne pourront être mis en<br>service que lorsque le troi-<br>sième tronçon sera achevé.<br>Ceux du dernier tronçon se-<br>ront entamés incessamment.<br>— 1,400,000 francs.                                                 | La 3 <sup>e</sup> section de<br>l'avenue Rogier à<br>la place Armand<br>Steurs, en 1914. |
| Denderleeuw : Aménagement de<br>la station.                                                                                                                                                                                                                                        | 1,800,000 »                                     | En cours d'exécution. — 975,000<br>francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                   | En 1914.                                                                                 |
| Dolhain (nouvelle gare à mar-<br>chandises) : Aménagement de<br>la station (y compris un agran-<br>dissement décidé en 1910).                                                                                                                                                      | 740,000 »                                       | Les travaux de terrassements<br>par entreprise et les travaux<br>de voûtement du ruisseau<br>« Le Ruyff » sont terminés.<br>L'entreprise des travaux<br>d'aménagement définitif est<br>en cours. — 290,000 francs.                                                                                                           | En 1913.                                                                                 |
| Fexhe-le-Haut-Clocher à Kin-<br>kempois : Construction de la<br>ligne.                                                                                                                                                                                                             | 7,627,000 »                                     | On poursuit les acquisitions de<br>terrains et les études des<br>ouvrages d'art. — 6,400,000<br>francs.                                                                                                                                                                                                                      | —                                                                                        |
| Fleurus : Aménagement transi-<br>toire de la station.                                                                                                                                                                                                                              | 208,000 »                                       | En cours d'exécution. — 54,000<br>francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                    | En 1913.                                                                                 |
| Gand : Établissement de la cein-<br>ture ouest de Gand et raccor-<br>dements.                                                                                                                                                                                                      | 7,000,000 »                                     | Les travaux de remblais et de<br>construction d'aqueducs sont<br>en cours d'exécution. —<br>5,850,000 francs.                                                                                                                                                                                                                | En 1915.                                                                                 |
| Gand : Aménagement des gares<br>de l'agglomération.                                                                                                                                                                                                                                | 3,300,000 »                                     | Les travaux suivent leur cours.<br>Il reste à établir des ouvrages<br>d'art. La construction du<br>bâtiment de la nouvelle gare<br>de Gand-Saint-Pierre est ter-<br>minée. La transformation de<br>l'ancien hangar aux mar-<br>chandises de Gand-Sud en<br>locaux pour divers services<br>est en cours. — 982,000<br>francs. | En 1913.                                                                                 |
| Grammene : Remplacement du<br>pont tournant sur la Lys par<br>un pont fixe, construction<br>d'un pont provisoire.                                                                                                                                                                  | 400,000 »                                       | Le pont provisoire est construit.<br>Les travaux de construction<br>du pont définitif sont en<br>cours d'exécution. — 243,000<br>francs.                                                                                                                                                                                     | En 1913.                                                                                 |
| Haine - Saint - Pierre (gare aux<br>voyageurs) : Aménagement.                                                                                                                                                                                                                      | 750,000 »                                       | En cours d'exécution. — 350,000<br>francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                   | En 1915.                                                                                 |
| Haine-Saint-Pierre (gare de for-<br>mation) : Aménagement.                                                                                                                                                                                                                         | 2,000,000 »                                     | Les remblais préalables à la<br>pose des voies sont entamés.<br>— 2,000,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                          | En 1916.                                                                                 |

| Description très sommaire<br>des travaux en cours.                                                                                                                                                                                                                        | Montant<br>de la<br>dépense totale<br>prévue. | État actuel des travaux.<br>—<br>Dépense à faire<br>pour leur achèvement.                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Époque probable<br>à laquelle les travaux<br>seront terminés. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Hannut : Aménagement de la station.                                                                                                                                                                                                                                       | 280,000 »                                     | En cours d'exécution. — 160,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | En 1913.                                                      |
| Hasselt : Aménagement . .                                                                                                                                                                                                                                                 | 733,000 »                                     | En cours d'exécution. — 483,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | En 1916.                                                      |
| Hasselt : Terrassements et ouvrages d'art en vue du déplacement de la bifurcation de Hasselt vers Diest et vers Maeseyck.                                                                                                                                                 | 532,000 »                                     | Les terrassements sont entamés. — 517,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | En 1914.                                                      |
| Herstal : Aménagement de la station.                                                                                                                                                                                                                                      | 510,000 »                                     | L'aménagement provisoire a été réalisé, les terrassements pour l'aménagement définitif sont en cours d'exécution; il reste, indépendamment de travaux de voies à construire, le bâtiment des recettes et le hangar aux marchandises. — 320,000 francs.                                                                                                               | En 1913.                                                      |
| Huccorgne : Aménagement . .                                                                                                                                                                                                                                               | 203,000 »                                     | En cours d'exécution. — 172,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | En 1913.                                                      |
| Jemelle : Aménagement définitif de la station.                                                                                                                                                                                                                            | 3,483,000 »                                   | En cours d'exécution. — 2 millions 290,000 francs.<br>(La somme de 1,060,000 francs indiquée l'an dernier ne se rapportait qu'à une partie des travaux.)                                                                                                                                                                                                             | En 1917.                                                      |
| Jemeppe-sur-Sambre : Établissement d'un tablier métallique sur la Sambre pour le raccordement de la ligne de Gembloux-Jemeppe-sur-Sambre à la ligne de Charleroi à Namur et mise à double voie de la ligne de Gembloux à Jemeppe-sur-Sambre (section de Gembloux à Mazy). | 388,000 »                                     | Les travaux sont en cours d'exécution. — 317,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | En 1914.                                                      |
| Liège-Vivignis à Ans, par Liers : Établissement de la double voie.                                                                                                                                                                                                        | 350,000 »                                     | La double voie est exploitée entre Liers et Liège-Vivignis. Les sections d'Ans à Rocour et de Rocour à Liers sont en voie d'exécution. — 125,000 francs.                                                                                                                                                                                                             | En 1913.                                                      |
| Louvain : Aménagement de la station, y compris la construction d'abris pour voyageurs.                                                                                                                                                                                    | 7,130,000 »                                   | Pour compléter les installations du service des voyageurs, il reste à dépenser une somme de 100,000 francs. En ce qui concerne le service des marchandises, on compte acquérir des terrains à concurrence de 300,000 francs, en vue de donner à la gare de formation un développement en rapport avec les besoins actuels du trafic. Les acquisitions sont en cours. | En 1914.                                                      |
| Landen : Aménagement définitif de la station.                                                                                                                                                                                                                             | 2,850,000 »                                   | Les terrassements sont très avancés et une partie des voies sont posées. Le viaduc prévu pour la suppression d'un passage à niveau de la route de Landen à Hannut est terminé. La rampe de chargement est déplacée. — 905,000 francs.                                                                                                                                | En 1913.                                                      |

| Description très sommaire<br>des travaux en cours.                                                                                                                                           | Montant<br>de la<br>dépense totale<br>prévue. | État actuel des travaux.<br>—<br>Dépense à faire<br>pour leur achèvement.                                                                                                                                           | Époque probable<br>à laquelle les travaux<br>seront terminés.                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Liège à Chênée : Établissement<br>de la quadruple voie entre la<br>bifurcation des Aguesses et<br>Angleur.                                                                                   | 420,000 »                                     | En cours d'exécution. — 300,000<br>francs                                                                                                                                                                           | En 1913.                                                                                                                                                      |
| Liège-Guillemins : Aménage-<br>ment de la station. Construc-<br>tion d'une nouvelle remise<br>aux locomotives.                                                                               | 6,275,000 »                                   | Les acquisitions de terrains<br>sont sur le point d'être ter-<br>minées. On poursuit les ter-<br>rassements pour les nou-<br>velles cours aux marchan-<br>dises, prévues au quai de<br>Fragnée. — 4,005,000 francs. | En 1914.                                                                                                                                                      |
| Liège-Vivegnis : Aménagement<br>de la station.                                                                                                                                               | 900,000 »                                     | Les travaux de construction<br>d'un mur de soutènement<br>sont terminés; ceux de la<br>pose des voies sont en cours.<br>— 310,000 francs.                                                                           | En 1913.                                                                                                                                                      |
| Liers : Aménagement de la sta-<br>tion.                                                                                                                                                      | 1,225,000 »                                   | En cours d'exécution. De nou-<br>velles acquisitions de ter-<br>rains seront réalisées en vue<br>de l'allongement des quais<br>aux voyageurs primitivement<br>prévus. — 593,000 francs.                             | En 1914.                                                                                                                                                      |
| Meirelbeke : Aménagement défi-<br>nitif de la station.                                                                                                                                       | 4,000,000 »                                   | En cours d'exécution. — 1 mil-<br>lion 42,000 francs.                                                                                                                                                               | En 1913.                                                                                                                                                      |
| Mariembourg à Treignes : Recon-<br>struction de divers ouvrages<br>en vue de la mise à double<br>voie de la ligne.                                                                           | 233,000 »                                     | Les travaux sont en cours d'exé-<br>cution. — 153,000 francs.                                                                                                                                                       | En 1913.                                                                                                                                                      |
| Marbehan : Aménagement tran-<br>sitoire de la station.                                                                                                                                       | 250,000 »                                     | En cours d'exécution. — 130,000<br>francs.                                                                                                                                                                          | En 1914.                                                                                                                                                      |
| Marchienne-au-Pont : Établis-<br>sement d'une signalisation élec-<br>trique.                                                                                                                 | 425,000 »                                     | Les travaux sont en cours d'exé-<br>cution. — 113,000 francs.                                                                                                                                                       | En 1913                                                                                                                                                       |
| Melreux : Aménagement                                                                                                                                                                        | 160,000 »                                     | Les terrains sont acquis. Les<br>terrassements sont en cours<br>d'exécution. — 124,000 francs.                                                                                                                      | En 1913.                                                                                                                                                      |
| Monceaux-Roux : Aménagement<br>des deux stations.                                                                                                                                            | 8,000,000 »                                   | En cours d'exécution. — 5 mil-<br>lions 80,000 francs.                                                                                                                                                              | En 1914.                                                                                                                                                      |
| Mons : Aménagement définitif.                                                                                                                                                                | 1,500,000 »                                   | En cours d'exécution. — 850,000<br>francs.                                                                                                                                                                          | En 1915.                                                                                                                                                      |
| Montignies à Acoz : Construction<br>de la ligne                                                                                                                                              | 2,465,000 »                                   | On poursuit les études et les<br>acquisitions de terrains. —<br>1,702,000 francs.                                                                                                                                   | —                                                                                                                                                             |
| Muysen : Construction d'une re-<br>mise aux locomotives, de bâti-<br>ments à usages divers, maga-<br>sins, séchoir, lampisterie, parc<br>à combustible, etc.                                 | 655,000 »                                     | Les travaux sont en cours d'exé-<br>cution; la remise aux loco-<br>motives est presque achevée.<br>— 355,000 francs.                                                                                                | En 1913.                                                                                                                                                      |
| Muysen-Schaerbeek-Hal : Con-<br>struction de la ligne et établis-<br>sement de la quadruple voie<br>entre Bruxelles (Q.-L.) et Etter-<br>beek (non compris les bâti-<br>ments et les voies). | 33,193,700 »                                  | En cours d'exécution. — 9 mil-<br>lions 500,000 francs.                                                                                                                                                             | Les tronçons Wa-<br>termael-Etterbeek-<br>Cinquanteenaire et<br>Schaerbeek-Josa-<br>phat à Muysen<br>pourront être li-<br>vrés à l'exploita-<br>tion en 1913. |



| Description très sommaire<br>des travaux en cours.                                                                                                                                                     | Montant<br>de la<br>dépense totale<br>prévue. | État actuel des travaux.<br>—<br>Dépense à faire<br>pour leur achèvement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Époque probable<br>à laquelle les travaux<br>seront terminés. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Namur : Construction d'une canalisation d'eau pour l'alimentation des stations de Namur et Ronet, de l'atelier central de Salzinnes et de la gare de secours située entre les deux stations précitées. | 210,000 »                                     | Les travaux sont en cours d'exécution. — 141,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | En 1913.                                                      |
| Namur : Reconstruction des tabliers métalliques de la double voie du pont sur la Meuse, dit « Pont du Luxembourg » et relèvement de la voie aux abords de ce pont.                                     | 600,000 »                                     | En cours d'exécution. — 100,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | En 1913.                                                      |
| Neekerspoel : Construction d'un bâtiment des recettes, chauffage, abris, auvents, trottoirs, etc.                                                                                                      | 260,000 »                                     | Les travaux du gros œuvre du bâtiment des recettes sont en cours d'exécution. — 220,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | En 1913.                                                      |
| Neekerspoel : Remblais pour former le terre-plein de la nouvelle gare aux marchandises                                                                                                                 | 297,000 »                                     | L'essai fait par les entrepreneurs, à leurs risques et périls, de l'exécution des remblais, par la méthode de sédimentation, n'a pas réussi. Les travaux sont repris au moyen d'un excavateur. — 120,000 francs.                                                                                                                                                                                                                       | En 1913.                                                      |
| Olne : Établissement d'une gare de secours.                                                                                                                                                            | 375,000 »                                     | En cours d'exécution. — 190,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | En 1913.                                                      |
| Ostende-Quai : Travaux de parachèvement du bâtiment des recettes, d'établissement d'un rideau vitré et de trottoirs.                                                                                   | 846,496 »                                     | En cours d'exécution. — 462,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | En 1913.                                                      |
| Pepinster : Aménagement définitif de la station.                                                                                                                                                       | 1,160,000 »                                   | Les travaux d'un premier aménagement partiel sont terminés. On poursuit les acquisitions de terrains nécessaires pour le complément de l'aménagement. On réalise l'aménagement transitoire. — 550,000 francs.                                                                                                                                                                                                                          | En 1913.                                                      |
| Ressaix : Aménagement                                                                                                                                                                                  | 200,000 »                                     | Les travaux sont en cours d'exécution. — 137,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | En 1914.                                                      |
| Schaerbeek : Aménagement de la station.                                                                                                                                                                | 6,340,000 »                                   | On poursuit l'exécution des travaux préalables à l'aménagement définitif du service des voyageurs. Ces travaux comportent : a) des terrassements, la construction d'aqueducs, de voies, etc.; b) l'établissement d'une nouvelle remise aux locomotives, d'un hangar, etc., destinés à remplacer les constructions qui se trouvent dans le nouveau périmètre du service des voyageurs et qui doivent être démolies. — 5,747,000 francs. | Indéterminée (*).                                             |
| Stavelot à Malmédy : Construction de la ligne.                                                                                                                                                         | 1,602 384 »                                   | Les travaux de terrassements, de maçonneries et de percement du tunnel sont en cours d'exécution. — 400,000 francs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | En 1913.                                                      |

(\*) L'achèvement des travaux qui se lient à l'exécution de la jonction Nord-Midi est prévu pour la fin de 1915.

| Description très sommaire<br>des travaux en cours.                                                  | Montant<br>de la<br>dépense totale<br>prévue. | État actuel des travaux.<br>—<br>Dépense à faire<br>pour leur achèvement.                                                                                                                            | Époque probable<br>à laquelle les travaux<br>seront terminés. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Stavelot : Aménagement de la station.                                                               | 300,000 »                                     | On achète les terrains. — 300,000 francs.                                                                                                                                                            | En 1913.                                                      |
| Sterpenich : Aménagement transitoire.                                                               | 192,500 »                                     | En cours d'exécution. — 40,000 francs.                                                                                                                                                               | En 1914.                                                      |
| Tamines : Aménagement de la station.                                                                | 429,500 »                                     | Travaux en cours d'exécution. 431,000 francs.                                                                                                                                                        | En 1913.                                                      |
| Tournai : Aménagement de la station.                                                                | 4,900,000 »                                   | Travaux en cours d'exécution. 4,200,000 francs.                                                                                                                                                      | En 1917.                                                      |
| Trois-Ponts : Aménagement de la station.                                                            | 205,000 »                                     | Les terrains sont acquis. Les terrassements, etc., pour la réception des trains de la ligne de Malmédy à Stavelot sont terminés. L'aménagement des voies est en cours d'exécution. — 140,000 francs. | En 1913.                                                      |
| Verviers : Établissement d'une nouvelle gare à voyageurs.                                           | 5 200,000 »                                   | En cours d'exécution. Il sera procédé prochainement à la mise en adjudication du bâtiment des recettes. — 2 millions 170,000 francs.                                                                 | En 1915.                                                      |
| Verviers-Est : Aménagement de la station.                                                           | 400,000 »                                     | En cours d'exécution. — 280,000 francs.                                                                                                                                                              | En 1913.                                                      |
| Visé : Aménagement de la station.                                                                   | 1,650,000 »                                   | On achète les terrains. — 1 million 591,000 francs.                                                                                                                                                  | —                                                             |
| Walcourt à Mariembourg : Travaux de mise à double voie de la ligne.                                 | 1,628 000 »                                   | Les travaux sont en cours d'exécution. — 853,000 francs.                                                                                                                                             | En 1914.                                                      |
| Wandre : Aménagement de la station.                                                                 | 230,000 »                                     | On achète les terrains et on réalise un aménagement transitoire. — 163,000 francs.                                                                                                                   | —                                                             |
| Waremmé : Aménagement et construction d'un nouveau bâtiment des recettes.                           | 288,200 »                                     | Les travaux de construction du bâtiment des recettes sont en cours d'exécution. On achète les terrains pour l'extension des installations des voies. — 191,000 francs.                               | En 1913.                                                      |
| Weerde à Malines : Relèvement et mise à quatre voies de la ligne (remblais, ouvrages d'art, voies). | 2 100,000 »                                   | Les remblais sont en cours d'exécution. La construction des ouvrages d'art sera entamée prochainement. — 1 million 423,000 francs.                                                                   | En 1915.                                                      |
| Welkenraedt : Aménagement définitif de la station.                                                  | 4,000,000 »                                   | En cours d'exécution. — 2 millions 273,000 francs.                                                                                                                                                   | En 1915.                                                      |
| Willebroeck : Relèvement de la gare et de ses abords et construction d'un bâtiment des recettes.    | 556,000 »                                     | En cours d'exécution. — 526,000 francs.                                                                                                                                                              | En 1913.                                                      |
| Transformation du block-system à voie ouverte en block à voie fermée sur diverses lignes du réseau. | 353,000 »                                     | Les travaux sont en cours d'exécution. — 50,000 francs.                                                                                                                                              | En 1913.                                                      |

## B. — Travaux pour lesquels des crédits spéciaux ont été votés.

| DÉSIGNATION<br>très sommaire<br>des travaux en cours.                                                                                                                                                                                                                                   | MONTANT<br>de la<br>dépense totale<br>prévue. | DATE DU VOTE<br>du premier crédit<br>par la Chambre                                                                                                                                                                                                          | MONTANT<br>du<br>premier crédit. | DATE DU VOTE<br>et montant<br>des crédits supplé-<br>mentaires votés.                                                                                                                                                                                                                                                                                   | MODIFICATIONS SURVENUES.<br>Montant<br>des prévisions<br>nouvelles et des crédits<br>votés<br>de ce chef | ETAT ACTUEL DES TRAVAUX.<br>—<br>Dépense à faire<br>pour leur achèvement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Époque probable<br>à laquelle<br>les travaux<br>seront terminés. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Jonction directe à Bru-<br>xelles des parties Nord<br>et Sud du réseau des<br>chemins de fer belges.<br><br>Exécution de la conven-<br>tion conclue entre<br>l'État et la Ville de<br>Bruxelles et relative à<br>la transformation du<br>quartier de la Pâtisserie<br>et de ses abords. | 56,000,000 »                                  | Loi du 10 mai 1900 qui<br>a accordé un crédit<br>global de 10 millions<br>de francs pour l'en-<br>semble des travaux de<br>construction de lignes<br>nouvelles, d'aménage-<br>ment des gares de<br>Bruxelles et jonction<br>Nord-Midi avec gare<br>centrale. | »                                | 26 août 1903<br>5,000,000 »<br><br>24 mai 1903<br>3,000,000 »<br><br>24 mai 1906<br>5,000,000 »<br><br>18 août 1907<br>3,000,000 »<br><br>16 septembre 1908<br>8,000,000 »<br><br>17 août 1909<br>4,000,000 »<br><br>17 août 1909<br>28,567,704 »<br><br>25 mai 1910<br>4,000,000 »<br><br>7 août 1911<br>2,000,000 »<br><br>18 mai 1912<br>2,000,000 » | »                                                                                                        | On poursuit les acqui-<br>sitions d'immeubles. Il<br>a été dépensé de ce chef<br>fr. 32,661,332.19, pour<br>l'exécution de la con-<br>vention conclue avec la<br>Ville de Bruxelles, et<br>fr. 36,995,868.35 pour<br>la jonction directe à<br>Bruxelles des parties<br>Nord et Sud du réseau,<br>soit en tout 69 millions<br>657,400 francs, 54 cen-<br>times. Les travaux rela-<br>tifs à la section com-<br>prise entre la gare du<br>Midi et la rue des Bri-<br>gittines sont en cours,<br>ainsi que les travaux<br>de déblais pour l'as-<br>chement du terre-plein<br>de la halte centrale.<br><br>V. B. — Sur le crédit de<br>28,567,704 francs, voté<br>en 1909, il a été liquidé<br>à ce jour 22 millions<br>548,249 francs 14 cen-<br>times, qui sont com-<br>pris dans la somme de<br>fr. 96,995,868.35 ci-<br>dessus. | En 1917 (*).                                                     |

(\*) Sauf nouvelles entraves à résulter, notamment, de la poursuite des instances en expropriation judiciaire des terrains.